

JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

15. NOVEMBRE

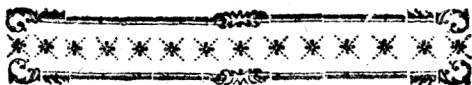
1777.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vivant Im-
primeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine Apost.

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Approbation
du Commissaire-Examineur,*



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

15. NOVEMBRE.

1777.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Campi Phlegræi , &c. *Les champs de Phlegra, ou observations sur les volcans des deux Siciles, par Mr. Guillaume Hamilton, envoyé de Sa Majesté Britannique à la cour de Naples. A Naples 1776. deux vol. in-fol. en anglois & en françois. Avec 54 planches coloriées d'après nature. Prix onze louis d'or.*

TOUT cet ouvrage est rempli d'observations exactes & de vûes solides, qui répandent le plus grand jour sur une partie

des plus importantes & des moins connues de l'histoire naturelle. Pendant plus de dix années de séjour à Naples, Mr. Hamilton a observé le Vésuve. Il a parcouru toutes ces contrées, qui ont brûlé autrefois, & où l'on trouve par-tout des indices & des traces de volcans : il s'est transporté dans la Sicile, pour y examiner l'Etna. Il a reconnu les isles d'Ischia, de Stromboli, & les isles voisines que les feux souterrains semblent avoir élevés, & ont peut-être élevés en effet, du fond de la mer, & dont plusieurs depuis tant de siècles sont toujours en proie aux flammes. Les opérations terribles de la nature, qui ont produit ces effets étonnans, se sont renouvelées sous ses yeux. Il raconte une éruption du Vésuve de l'année 1766, qui se fit jour par une nouvelle crévasse. Le chevalier anglois monta au sommet du mont, & y passa la nuit. La lave couloit avec l'impétuosité du métal en fusion; & les pierres dont quelques-unes pesoient environ 2000 livres, étoient lancées à 200 pieds de hauteur. Quelques compagnons de l'intrépide observateur furent blessés par les éclats. La lave, claire comme de l'eau, entraînoit néanmoins dans son cours d'énormes pierres. M. H. tira de l'entonnoir même du Vésuve, une masse de soufre qui coloroit l'argent. Cette éruption qui arriva en Décembre 1766, fut suivie d'une autre en Mars 1767. Il se forma dans celle-ci une nouvelle colline de 185 pieds de haut; & l'auteur croit que le Vésuve entier est né de cette manière.

Il se préparoit dès-lors une troisieme éruption que le chevalier prévint & qui eut effectivement lieu au mois d'Octobre suivant. Son esprit d'observation l'a porté à tous les détails. Il a examiné les matieres qui sont sorties du Vésuve, les cendres, les tufs, les laves, les pierres, les marbres, les pierres-ponces, les crystaux, les fels, les soufres, en un mot tout ce qui a pû intéresser la curiosité d'un physicien. Il croit avoir découvert des traces de volcans depuis le lac Albano jusqu'à Radicophani. Tous les basaltes doivent être, selon lui, réputés leur ouvrage. A peu de distance de Bolsena, il y a une montagne de colonnes cubiques de basalte; la campagne de Rome en est pleine: & les catacombes sont creusées dans la Pozzolane, qu'il croit être aussi une production des volcans; la matiere dite tuf, dont il existe autour de Rome, des collines entieres, & qui sert à la construction des bâtimens, doit, si l'on en croit le chevalier, être considérée comme un ouvrage des volcans. Mais le soin que Mr. Hamilton a mis à bien vérifier la découverte de toutes ces matieres, ne prouve cependant pas bien démonstrativement qu'elles sont des productions volcaniques. Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit sur ce sujet en rendant compte de l'ouvrage de Mr. Ferber*; nous observerons seulement que Radicophani que Mr. Hamilton assure avoir été un volcan, est une des têtes les plus élevées de l'Apennin, & que, se-

* 15. Août
1776, p. 565.

* Ibid. p.
569.

lon Mr. le baron de Dietrich , l'*Apennin est constamment calcaire* * , nous ajouterons que le tuf & la pozzolane ne nous paroissent point avoir d'analogie avec les effets des volcans (a) , & que le basalte qui sert ordinairement de preuve prétendue démonstrative à l'existence des volcans , présente des configurations que les plus habiles naturalistes n'ont pas cru devoir regarder comme des effets du feu , mais plutôt comme des effets de l'eau. La description que fait Monsieur Valmont de Bomare de la fameuse mine de basalte dans le comté d'Antrim

(a) Mr. le baron de Dietrich dans ses notes sur les lettres de Mr. Ferber , pense comme nous au sujet du tuf. *Jamais*, dit-il, *on n'a dit que le travertino fut une production volcanique. Ce n'est qu'un tuf calcaire.* Si le tuf se trouve quelquefois mêlé avec des pierres-ponces , il ne s'ensuit pas qu'il soit une décoction de volcan ; puisque Mr. Hamilton remarque lui-même que le Vésuve a souvent jetté de l'eau , qui assurément n'étoit pas son ouvrage. Et ne pourroit-on pas soupçonner qu'il viendra un jour quelque naturaliste qui répandra des doutes sur la pierre-ponce elle-même , & changera les idées aujourd'hui généralement reçues touchant son origine ? ----- Quant à la pozzolane elle nous paroît être évidemment une substance calcaire , & nous ne concevons pas pourquoi on en va chercher l'origine dans les volcans. Cependant pour ce qui est de Radicophani , que nous avons examiné (en 1768) avec une attention particulière ; nous ne sommes pas éloigné de croire qu'il y ait eu autrefois un volcan.

trim en Irlande ; n'est assurément pas favorable au système des volcans. " Qu'on se figure une immense quantité de pierres fort obscures , noirâtres , pesantes , très-dures , assez lisses en leur surface extérieure , d'une figure prismatique ou polygone , communément à cinq pans , rarement à huit , à neuf & à quatre pans ; chaque pierre ordinairement convexe par une surface , & concave par l'autre , très-rarement plane par les deux surfaces ; plusieurs de ces pierres de la même configuration , empilées perpendiculairement à l'horison , les unes sur les autres , de manière que ce sont comme autant d'articulations qui s'emboîtent , s'engrangent , ou se joignent toujours exactement pour former une colonne ; chaque articulation facile à séparer . . . chaque articulation ou morceau a environ 18 pouces de haut & 20 de largeur „. Qu'on tente d'expliquer tout cela , & particulièrement ces articulations , par le feu , on ne dira que des puérilités , comme il est arrivé à Mr. Desmarets. On ne réussira pas pleinement en recourant à l'eau , & il seroit peut-être plus sage de respecter ces ténèbres de la nature ; mais au moins dira-t-on quelque chose de moins révoltant que les volcanistes. Aussi est-ce l'explication que Mr. de Bomare embrasse & qu'il développe de son mieux. " Quant à la différence des figures „ que l'on observe entre quelques-unes de „ ces pierres , ne pourroit-on pas dire , que „ ceci a dépendu des milieux dans lesquels

Nouv. expos. du regne minéral. Seconde édit. t. I. p. 218.

Ibid. p. 219.

„ ces matieres constituantes se sont réunies
 „ pour se crySTALLISER ? L'équilibre des
 „ fluides ou peut-être leurs agitations, peut-
 „ être des interventions accidentelles de
 „ corps étrangers , auront produit ces dif-
 „ férences. Quant à l'irrégularité dans les
 „ assises continües des colonnes , c'est
 „ un fait plus difficile à expliquer : on
 „ peut dire seulement , qu'elles auront pris
 „ leur hauteur par intervalle , dans l'eau
 „ chargée de la matiere de ces pierres ; &
 „ comme dans une même masse chargée de
 „ crySTaux de roche ou de fels , il y a des
 „ crySTaux plus gros , plus grands & plus
 „ réguliers les uns que les autres , il a pû
 „ arriver que les articulations aiant acquis
 „ chacune dans la même direction plus de
 „ volume , les colonnes qui en feront com-
 „ posées , dépasseront les autres à côté. La
 „ seconde articulation se fera crySTALLISÉE sur
 „ la premiere déjà consolidée ; la superficie
 „ convexe de la premiere aura donné son
 „ empreinte en creux dans la culasse de celle
 „ du dessus , & ainsi de suite. Cette explica-
 „ tion suppose des dépôts assez tranquilles
 „ ou de fluides peu agités „

Il paroît d'après ces observations que les
 voyageurs & les auteurs qui ont si étrange-
 ment multiplié les volcans sur le témoignage
 du basalte , se sont trompés , ou du moins que
 leur assertion est très-hazardée. On seroit
 tenté de croire , pour me servir d'une ex-
 pression de Mr. de Buffon , que l'énorme
 multitude des volcans , est devenue depuis

quelque-tems la superstition de tous les naturalistes.



Eloge de Michel de l'Hôpital, chancelier de France, discours qui a remporté le prix de l'académie françoise en 1777. par Mr. l'abbé Remy, avocat au parlement : avec cette épigraphe :

Iustum & tenacem propositi virum &c.

A Paris chez Démonville 1777.

Sans le couronnement solennel de cette piece, nous osons asûrer que personne n'eût songé à en faire la critique. Si son existence avoit pû faire se remarquer dans la foule des éloges, ce n'auroit été que par la singularité du stile & des assertions paradoxales, & ces titres n'eussent peut-être pas suffi pour en occuper le monde littéraire. Mais quel éclat ne donne pas aux choses une couronne académique ! On recherche, on lit, on dévore. Mais quand l'attente de ces avides lecteurs n'est pas remplie, ils prennent de l'humeur, & malgré le respect qu'ils ont essentiellement pour les jugemens académiques, ils feront des observations chagrinantes. Ils diront, par exemple, que l'enflure & le bel-esprit est le vrai caractère de l'éloquence de Mr. l'abbé, & que s'il n'écrit pas toujours du galimatias, c'est

au moins du phébus de l'espece la plus déliée & la plus exaltée. Ils remarqueront tantôt que l'orateur veut *recueillir les étincelles du génie de l'Hôpital à travers les ruines de deux siècles* ; tantôt que *l'Hôpital fut un homme qui sçut couvrir de ses ailes le berceau de l'orphelin* ; tantôt que *l'Hôpital est assis sur une digue que tourmente le flux & le reflux des passions* ; tantôt que le Pape regarde le concile de Trente *comme un puissant levier à l'aide duquel sa main peut ébranler les empires* ; tantôt qu'un procureur-général doit être parmi nous *comme la Providence au milieu des mondes* ; & puis, qu'il est *l'aigle de Jupiter qui porte les décrets du maître des hommes, & lance la foudre à cent lieues de lui*. Prenant après cela la semaine de *Bartas*, & faisant le parallele des expressions, ils croiront vivre dans l'année 1550, & demanderont si le Soleil est encore *le duc des chandelles*, les vents *les postillons d'Eole*, & le tonnerre *le tambour des dieux* ?

Les pensées de l'orateur sont parfaitement analogues à ses expressions, elles ont presque toutes une sublimité & une profondeur auxquelles les esprits vulgaires ne peuvent atteindre. " Les étrangers, dit-il, voïagent dans „ la patrie des Régulus, non pour y voir „ des peuples, mais des restes d'hommes, „ & les débris d'un vaste empire „. Les restes d'hommes dont parle Mr. R., sont des cendres & des os, que les étrangers ne recherchent guere, & qu'ils seroient fort embarrassés de déterrer. Seroient-ce les Italiens d'aujourd'hui qu'il appelle *les restes des hommes* ?

mes ? Devinez le sens de cette proposition , ou convenez que vous n'avez pas le talent de l'interprétation.

Le défaut de jugement ne fauroit être plus marqué qu'il n'est dans cet éloge , surtout lorsque l'auteur s'avise de faire le plaisant , & d'employer l'agréable figure , qu'on appelle *ironie*. “ Les fanatiques ne peuvent „ pardonner au chancelier d'avoir suspen- „ du les fonctions si *essencielles* des inquisi- „ teurs. Lorsqu'un gentilhomme avoit „ égorgé quelqu'un de ses concitoyens , le „ Prince ne manquoit guere de couronner „ un héroïsme si *digne d'encouragement*. . . . „ Le fanatisme a toujours le droit d'être „ *absurde* , mais non pas atroce „. Qu'est-ce que le droit d'être absurde ? sur quels titres est-il fondé ? Si le fanatisme a le droit d'être *absurde* , pourquoi n'auroit-il pas aussi celui d'être *atroce* ? Voilà du galimatias tout pur , engendré par la fureur de parler toujours du fanatisme. En vérité , on peut dire qu'il y a aujourd'hui un *fanatisme* vrai & très-réel , allumé contre un *fanatisme* souvent imaginaire.

Les définitions que Mr. l'abbé emploie pour donner une vraie idée des choses , sont sur-tout propres à donner une idée juste de la solidité de son esprit. Nous avons vû celle qu'il donne du concile de Trente & d'un procureur-général , voions celle d'un maître de requêtes. “ Qu'est-ce qu'un maître de requêtes ? demande Mr. l'abbé. „ C'est quelquefois un magistrat moins de- „ voué

„ voué à la patrie qu'à la fortune ; qui ,
 „ placé entre l'homme de cour & l'homme
 „ d'état , errant sous les portiques de la fa-
 „ veur , fuit de l'œil les idoles qu'on y ré-
 „ vere , compte les heureux , attend les dis-
 „ graces , combine les intérêts , les événe-
 „ mens , les hafards , & confidere fa char-
 „ ge comme un degré pour s'élever aux
 „ honneurs „. Voilà afsûrément un nou-
 „ veau genre de définition ; expliquer la na-
 „ ture d'une chose par ce qu'elle ne doit pas
 „ être , par ce qui est contre sa nature , sa fin ,
 „ sa destination. Ajoutons à cela la décence
 „ qu'il y a de définir ainfi un magistrat res-
 „ pectable. L'auteur n'a - t - il pas bien mérité
 „ qu'un de ses critiques fit à son imitation
 „ la définition suivante. “ Qu'est - ce qu'un
 „ compositeur d'éloges académiques ? C'est
 „ quelques fois un écrivain moins amou-
 „ reux de la vérité que de la célébrité ;
 „ qui placé dans le vulgaire de la littératu-
 „ re , errant sous les portiques de l'acadé-
 „ mie , fuit de l'œil les idoles qu'on y ré-
 „ vere , encense ceux qui y dominent , at-
 „ tend des vacances de place , combine ses
 „ phrases , entortille son stile , coud les ré-
 „ flexions du jour aux événemens passés ,
 „ compte sur le hafard & regarde la victoi-
 „ re , de quelque maniere qu'il l'obtienne ,
 „ comme un moïen de parvenir au fauteuil
 „ académique „.

Mr. R. nous afsûre dans une des notes
 de cet éloge que nous n'avons aucun besoin
 de la langue grecque , & que la langue latine

ne peut nous servir, si ce n'est pour l'intelligence de quelques livres de médecine, de jurisprudence & de théologie. Ce trait suffit pour juger du degré d'érudition où aspire Mr. l'abbé R., & pour expliquer en même tems pourquoi son éloquence est si différente de celle des Cicéron & des Démosthènes. C'est qu'il n'a pas besoin de la langue grecque, & que la langue latine ne peut lui servir. Mais ce qui n'est pas également facile à expliquer, c'est comment un éloge tel que celui-là, incapable de soutenir un instant le regard de la critique la plus indulgente, ait pu être applaudi avec transport à l'académie, & couronné au préjudice de la piece vraiment éloquente, & un peu moins infectée du philosophisme, de Mr. l'abbé Talbert, & d'une autre écrite avec moins d'éloquence que cette dernière, mais avec discernement & avec goût (a) ?

Seroit-il bien possible que cette préférence ne dût être attribuée qu'aux déclamations de Mr. R. contre la religion, l'église, le clergé, le concile-général de Trente; à l'altération délibérée & méditée des faits les plus notoires; au zele factice & déplacé contre le fanatisme que l'auteur apperçoit dans toutes les démarches des catholiques pour la conservation de la religion antique . . . ? De tels événemens ne paroitraient-ils pas propres à retracer cette fatale époque consignée

(a) L'auteur ne s'est pas fait connoître. Elle porte pour épigraphe : *Et teneo antiquum manibus pedibusque decorem.*

dans l'histoire du peuple hébreux, où les ennemis de Dieu, suivant l'expression de l'Écriture, s'étoient emparés des moïens de la célébrité la plus bruiante, & élevoient avec fierté la tête au-dessus des ruines sacrées qu'ils fouloient aux pieds. Leurs desseins ne sont plus obscurs ; on fait qu'ils ont réuni les ressources de leur malignité contre tout ce qui tient encore à l'antique loi de nos peres. La conjuration devient générale & unanime, ou semble s'accorder enfin à signer un traité contre Dieu (a).

A l'occasion de ce couronnement l'on se rappelle le discours que Mr. le cardinal de Polignac tint à l'académie à raison d'une simple satyre de l'abbé de St. Pierre contre Louis XIV. “ Il est d'une nécessité absolue que cette
 „ aventure fasse un vuide dans l'académie.
 „ Si Mr. l'abbé de St. Pierre n'en sort pas,
 „ je n'y saurois demeurer. J'en connois cinq
 „ ou six qui sont dans les mêmes sentimens,
 „ & qui vous le déclareront. Pour moi qui
 „ ai toujours regardé l'honneur d'y être ad-
 „ mis comme un des plus grands de ma vie,
 „ je ne me croirai jamais permis de m'asseoir
 „ dans le même lieu que celui qui n'a pas
 „ craint de calomnier indignement mon bien-
 „ faiteur, mon maître, mon protecteur &

(a) *Ecce inimici tui sonuerunt, & qui oderunt te, extulerunt caput. Super populum tuum malignaverunt consilia, & cogitaverunt adversus Sanctos tuos. Quoniam cogitaverunt unanimiter, simul adversum te testamentum disposuerunt.* Psal. 82.

„ le vôtre „. Eh ! qu'eût dit ce grand cardinal si au lieu de quelques sarcasmes contre la mémoire d'un Roi de la terre, on eût attaqué la gloire du Roi du ciel, & que cette témérité eût été récompensée en sa présence par une couronne académique ? (a) ?

(a) Voyez l'*histoire du cardinal de Polignac par le pere Faucher*, auteur de l'*histoire de Photius*, & des *observations sur le fanatisme*. A Paris, chez d'Houry 1777. Livre bien écrit & où les bons principes sont respectés.



Hymne à Catherine II, Impératrice de Russie, traduit du russe de Mr. de Varclow, Par Mr. Chalumeau. A Paris 1777, chez la veuve Thibouft. In-8°.

LY a quelque-tems qu'on s'apperçoit que l'esprit de servitude a été remplacé chez les Russes par un orgueil national qui en fait le peuple le plus suffisant & le plus vain de l'Europe. Quoique leurs victoires de la guerre dernière ne leur aient procuré aucun avantage assûré, puisque l'état de la Crimée & la navigation sur la Mer-noire restent toujours dans un état d'indécision, ils prennent le ton d'un peuple qui a subjugué la moitié de la terre, & qui ne laisse la liberté à l'autre moitié que par indulgence & par magnanimité. On en jugera par le morceau suivant. " Le redoutable Musulman insulte „ nos frontieres. Catherine dit : *enfants de*

„ la terre, marchez, & la terre ennemie a
 „ bû le sang de ses défenseurs. La terreur
 „ de notre nom frappe d'un coup inattendu
 „ toutes les Puissances de l'Europe. Le cou-
 „ chant ébranlé par la dispersion de l'orient
 „ foudroïé, se regarde avec, *je ne sais quelle*
 „ inquiétude, ceint de nos flottes. Le midi
 „ jette les yeux avec un secret effroi sur
 „ les plaies encore ouvertes, dont l'enfan-
 „ glanterent jadis les hordes hyperborées;
 „ & comme s'il étoit encore dominé par la
 „ fortune de nos peres, il ordonne à la Mé-
 „ diterranée d'ouvrir en silence ses ports à
 „ nos escadres, l'orgueil des Mers. Le nord
 „ interdit s'abaisse devant le génie qui le di-
 „ rige. Il tremble d'y reconnoître celui du
 „ Czar. Interrompez vos chants glorieux,
 „ arrêtez, fiers enfans de la victoire; brifez
 „ ses palmes, rejetez ses lauriers. Toutes
 „ les Puissances sont agitées. L'Europe con-
 „ sulte. Dans son trouble, augüreroit-elle
 „ de nos triomphes un avenir qui lui soit
 „ funeste, & le sort de Catherine seroit-il
 „ de redouter les succès de son courage?
 „ ---- Nations, calmez vos fraïeurs. Mere
 „ tendre, elle soupire après la paix, &c.,, Si
 „ ces *fraïeurs* pouvoient exister, le motif que
 „ Mr. de Varclow nous enseigne pour les *cal-*
 „ *mer*, seroit bien foible. A des gens dont
 „ l'esprit s'est tellement exalté par des succès
 „ passagers, on peut bien dire ce que Mr. de
 „ Polignac disoit aux Hollandois à Gertrui-
 „ denberg : *Messieurs, il paroît bien que vous*
 „ *n'êtes pas accoutumés à vaincre.*

NOUS

Nous avons parlé en son tems du procès que le Juif Calmer avoit gagné contre Mr. Machaut , évêque d'Amiens , touchant la collation des bénéfices ; on ne croïoit pas que cet avantage de Mr. Calmer sur son évêque , étendroit les prétentions de ses compatriotes au point où on les voit portées dans une lettre qu'un Rabbin de M*. vient d'écrire à ce seigneur hébreux. Comme elle a été rendue publique par la voie de l'impression & qu'elle est réellement curieuse , nous en ferons part à nos lecteurs.

Lettre du Rabbin de la synagogue des Juifs de M. , au sieur Liefmann Calmer , propriétaire de la baronnie de Pequigny.*

“ Je connois , Mr. le baron , toute l'ardeur de votre zele pour la sainte loi de Moïse , par le témoignage avantageux que vous ont rendu , le 18 Juillet de la présente année 1777, Mardochée Venture , Rabbin de la synagogue de Paris , & plusieurs de ses freres : c'est ce qui m'engage à vous donner un conseil très-important pour la gloire de notre nation , après en avoir délibéré avec le plus grand sanhédrin qu'il me soit possible d'assembler pour les affaires de la dernière importance. Il s'agit de la pleine collation des bénéfices ecclésiastiques de la collégiale de votre baronnie , qui vous appartient à si juste titre. C'est à ce sujet que tout le san-

hédrin assemblé m'a chargé, d'une voix unanime, de vous recommander de la manière la plus précise, de ne conférer aucun bénéfice à qui que ce puisse être, sans avoir exigé préalablement de lui de se faire circoncire; ce qui sera toujours exécuté huit jours au moins avant la collation, sous peine de nullité de la collation qui seroit faite sans cette condition, & d'expulsion, pour vous, de toutes nos synagogues. Pardon, si je vous le dis, Mr. le baron. Jugez vous-même si je puis m'en dispenser: voici deux raisons, entr'autres, qui m'obligent de vous le dire; vous les trouverez sans réplique, j'en suis sûr.

“La première est l'indifférence, l'éloignement, le mépris, la haine que nous commande notre sainte loi pour tous les incircis, & sur-tout pour les chrétiens. Prenez, Mr. le baron, prenez en main le talud, tant celui de Babylone que celui de Jérusalem; lisez la *Meschna*, la *Gemara*, les six *Seder*, les *Massechet*, les *Perakin*, ou traités: vous y verrez que les Juifs, & sur-tout les prêtres de la synagogue, maudiront trois fois le jour les Chrétiens, leurs Princes, leurs Pontifes, & leur souhaiteront toutes sortes de maux & de supplices; que les Juifs emploieront (ainsi que Dieu le leur commande) toutes sortes de voies & de fraudes pour les biens des Chrétiens; que de

Ibid. la part de Dieu, les Juifs regarderont & traiteront les Chrétiens comme de véritables bêtes; que les Juifs ne doivent faire aucun

Ord. I.
 Trait. I.
 Dist. 4.

mal aux Gentils, mais tenter toutes les voies possibles pour faire périr les Chrétiens ; que si un Juif tue un autre Juif, croiant tuer un chrétien, il est digne d'absolution ; qu'un Juif voyant un chrétien sur le bord du précipice, il est tenu de l'y faire tomber sans aucun délai ; que les églises des Chrétiens sont des maisons d'idolâtrie, & que les Juifs sont tenus de les ruiner „

Ibid.
Tr. 4 & 9.

Ord. 4^e
Tr. 8.

Ord. 2.
Traité. 1.
Dist. 2.

“ Vous voyez par ces textes, Mr. le baron, & je pourrois vous faire voir par plusieurs autres que j'omets, pour éviter la longueur, qu'il nous est expressément commandé par notre loi, d'employer tous les moyens possibles pour ruiner, vexer, faire périr les chrétiens : & vous, Monsieur, vous croiriez pouvoir les enrichir de votre propre bien, leur donner vos bénéfices, contribuer à entretenir leurs maisons d'idolâtrie, au lieu de les renverser, comme la loi vous l'ordonne ! Vous seriez idolâtre vous-même, & non-seulement digne d'être chassé de toutes nos synagogues, mais encore d'être lapidé. *Première raison* „

“ La seconde que j'ai à vous alléguer, Monsieur, c'est l'exemple du brave chrétien, Mr. de Voltaire, qui soumet à la circoncision le secrétaire de nos frères allemands, portugais & polonois (a) : car si, de l'avis

(a) Mr. de Voltaire prétend que l'abbé Guenet, auteur des *lettres juives*, doit se faire circoncire pour avoir confondu le seigneur de Ferney par des argumens tirés de la bible & de l'histoire juive. C'est à-peu-près toute la réponse qu'il a faite au savant abbé.

de ce bon chrétien, il faut être circoncis pour écrire seulement sous la dictée des Juifs, il faut l'être, à plus forte raison, pour recevoir des bénéfices de la main des Juifs, & avoir avec eux les communications les plus intimes, suites nécessaires de leurs titres de patrons, de collateurs, de seigneurs, &c. „

“ Il résulte delà, Mr. le baron, que vous ne pouvez en conscience conférer aucun bénéfice sans avoir circoncis vous-même ou fait circonscire le collataire, & en outre exigé de lui qu'il professera, du moins en secret, la religion judaïque, sans cela vous êtes violeur de la loi mosaïque, apostat, idolâtre, & par conséquent digne d'expulsion, d'excommunication, de lapidation. Ainsi délibéré & conclu à l'unanimité des voix, dans un sanhédrin extraordinaire de la synagogue de M*. , où j'ai l'honneur d'être avec respect, &c. „

La lettre suivante écrite par un Juif de Paris à un Juif d'Allemagne, est également curieuse. On y voit admirablement combien des événemens assez indifférens par eux-mêmes, font impression sur ce peuple inquiet & toujours occupé de sa gloire future*.

* Voyez les Journ. de Sep. 1774 p. 267. -- 15. Janv. 1777, p. 86.

Que les montagnes & les collines bondissent de joie ; que la voix de la jubilation se fasse entendre en Jacob ; que Juda, enfin consolé après dix-sept siècles de dispersion, d'humiliation, d'oppression, prépare ses saints cantiques ; que les tribus dispersées se rassemblent

semblent au son des flûtes & des tambours, des quatre coins de l'univers. Cher enfant d'Israël ! levez les yeux au ciel, entonnez la trompette sacrée, prenez la harpe & le psaltérion, & ne soyez point surpris de mes transports. Que n'ai-je point à vous apprendre ! Quel prodige ! quel miracle ! quel coup de la droite de Jéhovah, le Dieu de nos peres ! Il vient de tourner vers nous les cœurs des disciples de Christ : ils ont donné à l'un de nos freres une des plus belles terres du royaume très-chrétien ; il en est haut & puissant seigneur, a titre de baron, de vidame. Elle appartenoit ei-devant à l'un des grands du royaume, qu'on nomme ducs & pairs ; elle appartient aujourd'hui à Liefmann Calmer, qui, à la pâque derniere, a porté les sonnettes & les grelots dans notre synagogue, dont il est l'exemple.

Nous ne doutons pas que ce ne soit pour récompenser son attachement à notre sainte loi, que le Dieu de nos peres lui a donné un domaine qui met à ses pieds plus de quinze cents seigneurs des plus nobles de la province de Picardie, pour lui faire hommage de leurs seigneurics, comme relevant de la sienne. Après cela, que vous dirai-je, que vous ne sentiez aussi bien que moi ?

C'est l'aurore qui nous annonce le Soleil de justice, le Desiré des nations, le Messie que nous attendons depuis si long-tems, & qui va bientôt paroître dans toute la pompe d'un conquérant qui soumettra toute la terre, d'un pôle à l'autre, à son empire.

Avois-je tort, mon cher Benjamin, de vous annoncer un pareil événement dans les transports d'un enthousiasme qui me met, je l'avoue, comme hors de moi-même, & que je voudrois pouvoir communiquer à tous nos freres ? Allez, partez, parcourez tous les états de la Germanie, pour apprendre à tous ceux d'entr'eux qui y vivent dans l'oppression des chrétiens, que le tems de leur délivrance est proche, & qu'ils vont bientôt, à leur tour, dominer les chrétiens dans tous les païs du monde, comme les domine déjà dans son palais & dans toute l'étendue de ses terres seigneuriales, notre frere Liefmann Calmer, haut & puissant seigneur, baron de Pequigny, vidame d'Amiens, patron, collateur de plein droit des bénéfices de Christ, dont il ruinera bientôt les temples, les autels & les sacrifices, pour bâtir à leur place des synagogues magnifiques. Notre triomphe est donc complet dès-à-présent, & il le sera bien davantage encore dans la suite. Célébrez-le dans vos néoménies & tous les jours de sabbat, ô chers restes d'Israël ! & que la joie, les louanges, les actions de grâces, les cris d'une sainte allégresse ne cessent jamais dans toutes les tentes de Jacob.

A Paris, ce 41^e. jour de l'an du monde 5777. le cinquieme de la lune I.

KIMBIR SALOMON.

* Malgré le stile parfaitement israëlitique de ces lettres, il n'est pas absurde d'en suspecter l'authenticité, & de soupçonner que ce pourroit bien être l'ouvrage de quelque méchant chrétien.

Joseph second l'ami du peuple, ou le triomphe de l'humanité sur le trône. A Paris 1777 chez les libraires associés ; à Liege chez Gerlache. Petite broch. de 45 pages.

L'Enthoufiasme qu'a fait naître dans l'esprit des écrivains françois la vûe de l'illustre Voïageur qui vient de visiter leur patrie, ne paroît pas encore se refroidir. L'on voit paroître tous les jours quelque ouvrage en vers ou en prose, où les anecdotes de ce Prince sont rappellées, & où l'on rend à ses vertus l'hommage qui leur est dû. Parmi les défauts qu'on a observé dans ces différens ouvrages l'on ne peut point compter le grand défaut des histoires des Princes vivans, qui est le défaut de vérité. L'opinion publique a prévenu ce que les écrivains pourroient rapporter de plus frappant de Mr. le C. de F., & tout le monde est instruit des différens traits qui accréditent & confirment ceux qu'on ne connoissoit point encore. *Les panégyriques,* dit Mr. Thomas, *valent mieux que les Rois ;* mais dans le cas présent c'est afsûrément tout le contraire.

Pour faire connoître la maniere de notre auteur, nous citerons le passage suivant. " Armé du glaive de la justice, cet
 „ auguste Prince fait poursuivre le crime
 „ fans partialité pour les rangs ni pour les
 „ personnes ; & il couvre la foible innocen-
 „ ce du bouclier des loix & de l'autorité

„ roïale : comme la justice siege sur le
 „ thrône, & que l'humanité bienfaisante est
 „ l'ame de sa législation & la vertu de son
 „ empire, on ne voit point le délateur té-
 „ méraire porter ses coups dans l'ombre,
 „ comme un lâche assassin, toute accusation
 „ n'est admissible qu'à la face de la loi ;
 „ c'est en vain que le souffle empoisonné de
 „ la calomnie cherchoit à flétrir la réputa-
 „ tion d'un de ses sujets ou à altérer sa
 „ fortune, puisque l'audace & l'imposture
 „ se trouveroient confondues sous le regne
 „ d'un Prince qui abhorre cette justice ty-
 „ rannique qui met la volonté d'un homme
 „ à la place de la décision de la loi & qui
 „ fait dépendre ou d'une surprise ou d'une
 „ erreur l'état ou l'existence d'un citoyen „.

On voit que le stile de cette brochure est un peu plus soigné que celui des *anecdotes* * ; il paroît même quelques fois affecté, & pour vouloir prendre un ton sententieux, l'auteur en prend un qui n'est que ridicule. Car il dit fort gravement que *ce siècle éclairé est fécond en événemens phénoméniques ; que la roïauté est une paternité publique*, il a voulu dire *générale, universelle*, car toute paternité légitime est *publique* ; que la *bonté de Sa Majesté l'a fait arriver jusqu'à son peuple ; que l'imagination ne domine pas aussi essentiellement au Souverain qu'à l'astromone. &c. &c.* L'épigraphe qui est à la tête du livre, nous a paru obscure quoiqu'à d'autres elle ait paru singulièrement claire :

Sous un citoyen Roi, tout citoyen est roi

* Journal
 du 15
 Août ag. p.
 567.

Nous comprenons bien que c'est-là une jolie antithèse, mais nous ne voyons pas en quel sens *tout citoyen est roi sous un Roi citoyen*, à moins qu'on ne veuille dire que *tout citoyen est content comme un roi*. Alors cela est très-clair, mais il n'y a plus d'antithèse, plus d'épigramme, plus d'esprit enfin; c'est une tournure plate, une expression ignoble &c.

Mais ce qui pourroit paroître susceptible d'une critique un peu sérieuse, ce sont les principes des œconomistes que le bon auteur a mis tout au beau milieu de son éloge. Tel est celui-ci. *Jamais Prince ne connut mieux l'égalité des hommes*. Cette proposition susceptible d'un sens très-raisonnable & très-chrétien, est expliquée dans la page suivante selon le système de *L'homme à 40 écus*, du *Discours sur l'inégalité*, & d'autres ouvrages aussi contraires au bon ordre qu'au bon sens. *Tous ses sujets*, est-il dit, *sont égaux*. *Ce Monarque ne connoit de distinction entr'eux que celle qu'exige naturellement entre les hommes, la vertu, le génie, & le travail*. La vertu & le génie sans doute différencient très-bien les sujets, mais la vertu à dose égale, n'égalera pas dans la considération publique un roi & un sujet, un général & un soldat, un évêque & un simple clerc. Il y a quelques années qu'on eût pu dissimuler & interpréter favorablement ces sortes d'affertions; mais depuis que les mauvais principes ont tout dénaturé, on

doit tout suspecter & exiger un langage net & précis.

Nous croions devoir observer encore que ce panégyrique ne plaira pas du tout au Prince qui en est l'objet, & qui est si au-dessus de toute prétention aux panégyriques. Un soldat romain, devenu Empereur, qui ne connoissoit d'autre félicité, d'autre dieu que la vanité & la gloire, a pû se nourrir d'adulation jusqu'à écouter avec transport son long éloge, composé par l'exagérateur Plinc; Joseph n'entendrait pas une page du sien sans humeur.

Catéchisme philosophique, ou recueil d'observations propres à défendre la religion chrétienne contre ses ennemis : ouvrage utile à ceux qui cherchent à se garantir de la contagion de l'incrédulité moderne, & sur-tout aux ecclésiastiques chargés de conserver le précieux dépôt de la foi.
Par Mr. l'abbé Flexier de Réval.

Philosophia catechismus ad fidem. Cyr. Alex.

A Paris chez Berton 1777, à Luxembourg chez l'Imprimeur du Journal. 1 vol. in-8°. de près de 700 p. 5 liv. broché.

Nous attachons si peu d'importance à cet ouvrage, que depuis un an que paroît cette seconde édition, nous n'avons pas songé à l'annoncer. Notre dessein n'étoit pas de le faire paroître dans la capitale de la France, où l'on ne manque pas d'excellens ouvrages sur la religion : mais aiant appris

qu'on alloit le réimprimer , nous y avons fait quelques changemens & quelques augmentations. L'édition est belle , mais n'ayant pas été faite sous nos yeux , elle n'égale pas l'exactitude typographique de la première , & il a fallu redresser les fautes par un assez long *errata* . . . On sent assez que nous ne pouvons ni louer ni blâmer cet ouvrage. Ceux qui se réglent humblement sur la décision des Journalistes , pourront consulter le *Mercur de France* , Avril 1777 , 2. vol. p. 81 , les *Affiches , annonces & avis divers* de Mr. de Fontenai , n°. 18 , p. 69. Le *Journal encyclopédique* , Avril p. 148. Le *Courier littéraire de l'Europe* , n°. 38 &c.

Dans le Journal du 15. Août , p. 619 , nous avons fait mention de différentes imaginations physiques & astronomiques par lesquelles on prétendoit expliquer les pluies & le froid qui ont régné au commencement de l'été. Nous avons dit que Mr. de la Lande avoit écrit pour rassûrer ceux qui attribuoient cette intempérie aux taches du Soleil. Nous ignorions alors que ce célèbre astronome avoit lui-même donné lieu à cette crainte. Voici la maniere dont il se justifie , & la raison qui selon lui doit rassûrer les âmes timides. “ *Depuis que vous avez parlé de la multitude de taches qu'il y a eu sur le Soleil depuis un mois , tout le monde me demande si c'est à cela qu'il faut attribuer le*

Lettre aux
auteurs du
Journal de
Paris , du 9
Juill. dern.

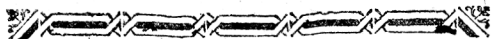
froid que l'on éprouve encore , & la saison pluvieuse qui paroît extraordinaire. Permettez-moi de répondre à cette question par la voie de votre journal. On fait assez que les taches du Soleil n'annoncent que des révolutions dans le globe de cet astre , & qu'à 34 millions de lieues de distance , elles ne peuvent avoir de rapport avec celles de notre globe ,, Malgré tout le respect que nous avons pour Mr. de la Lande , nous ne pouvons nous empêcher de trouver cette raison un peu plaifante. Si le Soleil venoit à se couvrir de taches noires , & s'encrouter de maniere à affoiblir & à arrêter l'émission de ses feux ; cette révolution n'auroit aucun rapport avec notre globe , parce que ces taches font à 34 millions de lieues de distance. On nous permettra d'avoir au moins quelques doutes sur cette maniere de rassûrer le timide public. Nous avons toujours cru que la lumiere & la chaleur du Soleil étoient également à 34 millions de lieues de distance ; d'où nous avons cru pouvoir conclure que si à 34 millions de lieues de distance cette lumiere & cette chaleur venoient à être interceptées , nous pourrions nous en trouver assez mal & à-peu-près aussi affligés , que si ce facheux obstacle ne se trouvoit qu'à six lieues au-dessus de notre globe. Du reste nous n'avons aucune inquiétude sur l'état présent & futur du Soleil , nous n'en avons que sur la solidité du raisonnement de Mr. de la L.

* Il est réellement affligeant pour un homme
me

me aussi éclairé & d'un esprit aussi solide que Mr. de la Lande, de donner si souvent lieu à des terreurs paniques, & d'être si souvent obligé de combattre des craintes qu'il eût été peut-être plus aisé de ne pas faire naître. Le savant astronome s'en plaint lui-même dans la lettre dont nous venons de transcrire un passage. *“ Lorsqu'on m'a accusé, dit-il, en 1764, d'avoir annoncé une éclipse totale, tandis que j'avois dit formellement le contraire; en 1769, d'avoir dit que Saturne étoit perdu; en 1773, d'avoir annoncé une comète funeste, j'ai été obligé de prendre la plume pour me justifier & pour détromper le public. Cette année on m'impute ses inquiétudes à l'occasion des taches du Soleil „* On ne peut que plaindre un honnête homme inquiété par des accusations injustes. Il est vrai que Mr. de la Lande n'avoit pas annoncé l'éclipse de 1764 comme totale, quoiqu'il ait supposé qu'elle auroit des effets & qu'elle occasionneroit des ténèbres qui n'ont pas eu lieu. Il est vrai aussi que Mr. de la Lande n'a pas cru Saturne absolument perdu, quoiqu'il ait paru inquiet de savoir ce qu'il étoit devenu. Enfin il est encore vrai que quoique Mr. de la Lande ait donné aux comètes des pouvoirs très-funestes, il n'a cependant pas tout-à-fait assuré que celle de 1773 (supposé qu'il en vint une cette année-là) se serviroit de ce pouvoir. Mais ne seroit-il pas plus simple & plus sûr de ne pas prodiguer en ces fortes de matières des conjectures alarmantes, & de s'en

tenir à la gloire que donne la connoissance de la vraie astronomie, possédée au point où elle l'est par Mr. de la Lande? Par ce moien déjà par lui-même si honorable en ce qu'il est le fruit de la modération & de la tempérance, on jouiroit d'une réputation sans alarmes, & on n'exerceroit point son courroux sur des observations modestes quand meme elles ne seroient pas tout-à-fait d'accord avec celles qu'on a fait soi-même. Qui croiroit que Mr. de la Lande, nommé censeur d'un petit ouvrage, que nous voulions faire imprimer à Paris, a cru devoir user de son autorité pour en empêcher l'impression, & cela parce que nous y témoignions quelque doute sur des assertions qu'il croit incontestables? Nous ne parlerons pas des propos offensans que cet homme, d'ailleurs si équitable, a tenu à cette occasion; nous aimons à croire que c'est l'effet d'une mauvaise humeur passagere, & nous n'y répondrons que par l'impression de ce même ouvrage, imprimé en pais de liberté, où les partis ne sont pas censeurs, & où le despotisme des littérateurs accredités ne dérobe pas au public la connoissance des controverses qui sont portées à son tribunal.

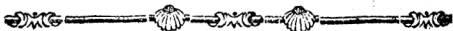




LE sieur René Sigault , docteur-régent de la faculté de Paris , très-versé dans l'art des accouchemens , vient de rendre à l'humanité le plus signalé des services. Dans ces cas terribles où l'accoucheur le plus exercé s'est convaincu de l'impossibilité de tirer l'enfant qui est à terme par les manœuvres qu'a dicté l'expérience , il ne fera plus question de proposer à un époux ou à une famille au désespoir , d'immoler la mere par l'opération dite césarienne pour conserver l'enfant , ou d'arracher ce dernier par lambeaux pour sauver la mere. Déjà depuis plusieurs années le sieur Sigault avoit proposé , au lieu d'avoir recours à une de ces deux extrémités cruelles , d'essâier par la section de la symphise cartilagineuse des os pubis (partie presque inerte) , de se procurer un écartement qui pût faciliter l'extraction de l'enfant. Cette idée lumineuse avoit trouvé des contradicteurs comme toutes celles qui s'éloignent des usages anciens : il falloit que la pratique pût la consacrer , & cette époque si intéressante pour l'humanité vient d'arriver.

“ Une femme contrefaite , demeurant rue St. Denis , cul - de - sac des Peintres , âgée d'environ 39 ans , épouse d'un nommé Souchet , soldat de la garde de cette ville , fit appeller le 1^{er}. de ce mois le sieur Sigault , pour l'accoucher d'un cinquieme enfant , les

quatre premiers avoient été arrachés par morceaux. Le sieur Sigault, accompagné de son confrere le sieur Alphonse Leroi, saisit cette occasion de tenter avec lui la section de la symphise jusqu'alors contredite; l'opération peu douloureuse & l'accouchement ne durèrent que quatre minutes & demie, & la mere ainsi que l'enfant qu'elle nourrit elle-même, se portent très-bien. La faculté de médecine instruite de ce fait a envoyé aussitôt les sieurs Descemet & Grandclas, comme commissaires pour la levée de l'appareil & la suite du traitement; enforte qu'elle aura quelque part à cette heureuse découverte par l'empressement qu'elle a mis à en constater la réalité; ce qu'elle fera sans doute encore avec plus d'authenticité par la publication des procès-verbaux qu'elle aura dressés sur cet objet de grande importance „



Le Sens est le mot de la dernière énigme.

E N I G M E.

DU vrai sage, je fais le charme, le delice,
 Il n'a rien de plus cher que mon doux exercice;
 Avec mon chef tout seul, je puis représenter
 L'infini, tout le monde & l'univers entier.
 Je puis marquer encore en bonne arithmétique,
 Rien ou peu; mais beaucoup selon qu'on me pratique.
 De mes six pieds restans, faites combinaison,
 Heureux qui m'a pour guide, il a toujours raison.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 25 Septemb.)
 Le Grand-Seigneur est revenu depuis peu en cette capitale de sa maison de plaisance Bazik-Tache, où il a perdu le 8 de ce mois la Sultane Hattigé, sa fille, née le 29 Juillet dernier. Cette perte fera néanmoins bientôt réparée, puisque l'on apprend que deux des femmes de Sa Hauteffe se trouvent enceintes.

Il n'y a encore rien de décisif relativement aux différens entre la Porte & la Russie. Quoique Mr. de Stachieff, envoyé de l'Impératrice, ait reçu ces jours-ci un courrier de Pétersbourg, l'on n'apprend point qu'il lui ait apporté la réponse définitive de sa cour à la dernière déclaration du ministère ottoman. Peut-être que ce ministre la recevra par un second exprès qu'il en attend, & dont les dépêches seront, dit-on, de la plus grande importance. En attendant il a fait prévenir tous les sujets russes, particulièrement les négocians de sa nation, de mettre leurs affaires en règle, & de liquider autant que possible leurs dettes actives & passives, afin de pouvoir se retirer sans embarras au premier avis. Une pareille précau-

tion est aussi peu capable de rassûrer sur l'apparence d'une rupture prochaine, que le bruit qui s'est répandu ici, que le Chan Sahib - Gueraï a ordonné à tous les Turcs de quitter incessamment la Crimée, leur faisant défenses & à tous autres de leur nation de jamais s'y établir. L'attention que le Capitan-Pacha continue de donner à mettre toutes les places fortes dans le voisinage de la Mer-noire en état de défense, semble indiquer des craintes de cette nature de la part du gouvernement même. Choczim, Bender, & Ibrailow sont déjà pourvus de tout ce qui leur est nécessaire en tems de guerre. Une frégate de la flotte, qui mouille toujours dans le canal prête à appareiller au premier ordre, partit ces jours-ci pour la Mer-noire, & fut suivie peu après par un des quatre chebecs dulcignotes, que le gouvernement a pris à son service. Ces deux navires avoient à bord des troupes, destinées à renforcer les garnisons de quelques places sur les côtes de cette Mer, où l'on transporte aussi sans cesse de l'artillerie, des munitions &c. Les travaux, pour fortifier les châteaux au détroit, se poussent avec ardeur sous l'inspection du Capitan-Pacha, dont l'activité est infatigable.

Quant à la guerre de Perse, il en est aussi peu question à présent, que si l'on étoit en pleine paix avec cet empire : mais l'on apprend, qu'il est survenu des troubles au Caire. Le Pacha aiant voulu faire mettre à mort plusieurs des principaux habitans, qui

avoient conspiré contre lui, cette exécution avoit causé une grande fermentation parmi le peuple, divisé en deux factions : cependant, à l'aide des troupes, on étoit parvenu à rétablir la tranquillité.

Des Morâites & des Grecs insulaires, protégés par la Russie pendant la dernière guerre, se permettoient au sein même de cette capitale des désordres qui sont devenus insoutenables. Quelques-uns ont été arrêtés, d'autres emprisonnés pour cause de harag, sans égard aux patentes d'incorporation au service de Russie, dont ils étoient munis, & du privilège desquelles ils vouloient exciper; enfin tous les lieux suspects qui leur servoient d'asyles ont été fermés par ordre de la police. On présume que cet événement a fait le sujet d'une conférence entre le ministre de Russie & ceux de la Porte, qui ont dû revendiquer le droit naturel du Grand-Seigneur sur les coupables en question. Il paroît que le ministre de Russie s'est déterminé à retirer une grande partie des patentes d'incorporation, à renvoyer plusieurs de ces émigrans en Crimée, & à livrer les autres à la justice de la Porte.

NAPOLI-DI-ROMANIA. (le 28 Août.)
 Nous sommes ici à la veille d'une guerre civile; le Pacha du Signe & le nouveau Pacha de la Morée ont eu ordre de joindre leurs forces pour chasser les Albanois de cette Presqu'isle, où depuis la guerre des Russes ils exercent toutes sortes de vexations contre les Grecs, sous prétexte des sommes qui

leur sont dûes par ceux-ci, & qu'ils sont monter à 6000 bourfes, évaluées à neuf millions de livres de France. Ces Albanois sont au nombre de 3000 à Tripoliffa, résidence ordinaire du Pacha de la Morée, & 3000 autres sont répandus dans la province. Pendant quinze jours ils ont eu à nos portes un gros corps de garde qui empêchoit les habitans de fortir.

R U S S I E.

PETERSBOURG (*le 6 Octobre.*) On parle plus que jamais de guerre dans toutes les sociétés & à la ville comme à la cour, ce qui n'arrive guere ici que lorsque les gens en place ont instruit le public, c'est-à-dire, fort tard. Hier un courrier arriva dans cette capitale avec la dernière résolution du Grand Seigneur : on ne dit point qu'on doive y répliquer; mais on croit que le moment est arrivé de faire connoître leur destination aux armemens de terre & de mer, qui n'attendent que le premier signal pour se mettre en mouvement. On imagine cependant que la cour attendra encore des nouvelles de notre ambassadeur avant que de rien ordonner dans une conjoncture de cette importance. Tout ce qu'on fait de positif, c'est que le Grand-Seigneur ne veut ni reconnoître le nouveau Chan de Crimée, ni permettre dans la Mer-noire le passage aux vaisseaux russes.

L'Impératrice a ordonné au collège de

L'amirauté de faire prendre les précautions nécessaires, afin que les habitans de cette résidence soient avertis à tems en cas d'inondation. Les signaux & arrangemens, arrêtés en conséquence, ont déjà été notifiés au public. Il a été réglé entr'autres, qu'on tiendra toujours un certain nombre de larges bateaux prêts à secourir les habitans des quartiers submergés. D'abord après la grande inondation, dont nous avons parlé l'ordinaire dernier, Sa Majesté ordonna, que les théâtres publics fussent fermés. Cette Princesse, revenue précisément la veille de Czarsko Zelo avec le Grand-Duc & la Grand'Duchesse, fut elle-même, du balcon de son palais, témoin des dégâts incroyables, causés par ce terrible ouragan, dont on n'a point eu d'exemple depuis la fondation de Pétersbourg. Un vent de sud-ouest arrêtant le cours de la Neva & poussant contre elle les eaux de la Mer, toute la ville se trouva, pour ainsi dire, couverte de vagues dans un instant. C'étoit à deux heures de la nuit, tems où l'obscurité ajouta encore à l'horreur de la situation. Tout le village de Catherinenhoff & quelques autres sur la côte ont disparu avec une partie de leurs habitans & tout le bétail. Les arbres du jardin d'été de l'Impératrice ont été déracinés & renversés; & les maisons de campagne de nos environs n'offrent que des ruines & des débris. Le grand pont de bateaux sur la Neva & presque tous les autres de la ville ont été entraînés. Les eaux

resterent environ une demi-heure à 14 pieds au-dessus du niveau ordinaire : ensuite elles baissèrent ; mais ce ne fut qu'entre six à sept heures, lorsque le vent tourna au nord, qu'elles rentrèrent dans leur lit. Des bâtimens russes ont été poussés sur le rivage avec leurs marchandises. Plusieurs autres bâtimens étrangers en ont fort souffert ; mais l'un d'eux capitaine J. H. Wolf a été jeté par la violence de cet ouragan dans un petit bois à 50 pieds de la rive ; où il se trouve à sec, sans être pourtant endommagé. Plusieurs magasins remplis de productions, tant du pays que de l'étranger, ont été inondés ; plusieurs barques chargées de froment & de fer ont péri, ce qui fait craindre que le prix n'en soit augmenté. Les flots étoient si impétueux qu'ils arracherent de leurs fondemens les maisons & les emporterent avec ceux qui les habitoient ; on en vit même plusieurs flotter contre le cours de la rivière ; des milliers d'hommes y ont perdu la vie. Enfin ce funeste accident a réduit bien du monde à la misère, & l'on n'en prévoit que des suites très-facheuses.

Les avis de nos frontieres du côté des états ottomans portent que l'on y répare avec toute la diligence possible les diverses forteresses, entr'autres Bender & Choczim. On y conduit sans relâche de gros trains d'artillerie, & l'on y fait passer des Janissaires, des Arnauts & autres pour les garder.

P O L O G N E.

VARSOVIE (le 17 Octobre.) L'ambassadeur de la cour de Russie s'étant plaint amèrement & à différentes reprises de ce qu'on recevoit dans les armées de la Pologne des déserteurs des troupes de sa Souveraine, le Roi de l'avis de son conseil, rendit le 11 du mois passé à ce sujet un universal pour prévenir toute plainte ultérieure.

Mr. le capitaine de Witt est arrivé ici le 11 au soir de Kaminiec. Il apportoit des dépêches de Mr. de Boscamp notre ministre à Constantinople, qui avoient été envoyées par un courier jusqu'à Choczim. Le conseil-permanent s'est assemblé pour délibérer sur le contenu de ces dépêches ; mais comme le grand-chancelier de la couronne, chef du département des affaires étrangères étoit absent, on a différé jusqu'à son retour à prendre quelques résolutions à ce sujet. L'envoïé turc a aussi reçu des dépêches de la cour ; mais on ne parle point encore de son départ. Les uns croient qu'il restera ici pour assister à la future diète ; tandis que d'autres prétendent avec plus de vraisemblance, que les chemins commençant à devenir impraticables, sur-tout dans la Podolie & la Moldavie, ce ministre attendra le retour des glaces & des neiges pour pouvoir faire le voïage en traineau. Comme c'est actuellement le Ramadan, ou le tems du carême des Turcs, ce Musulman s'est retiré des compagnies

pagnies & jeûne rigoureusement à la honte des Chrétiens : tous les officiers & domestiques de sa suite , qui ont reconnu la faute qu'ils avoient commise à son égard , en voulant quitter son service , se conduisent assez modestement dans ces jours de pénitence qui leur est prescrite par la loi de Mahomet.

Mr. de Tyzenhausen , trésorier de la cour de Lithuanie , est parti en dernier lieu pour aller faire un voiage en Hollande. Ses ennemis profitent de son absence pour lui nuire , ou si l'on veut , pour faire valoir les plaintes qu'ils ont à former contre lui & contre son administration des économies royales du duché de Lithuanie , qu'on voudroit lui faire ôter. La noblesse de ce grand-duché l'accuse sur-tout de grandes vexations ; & l'on dit qu'en passant à Grodno dans son dernier voiage , le Roi a fait remettre en liberté plusieurs personnes que ce seigneur y tenoit aux arrêts injustement ou pour des motifs insuffisans.

Il n'y a point encore de paix à espérer entre la Porte & la Russie : on soupçonne une certaine Puissance d'entretenir cette mésintelligence entre l'une & l'autre , pour occuper cette dernière & l'empêcher de fournir des secours à l'Angleterre. Nous prévoions & nous attendons ici une rupture entre ces deux empires , à laquelle nous serons vraisemblablement obligés de prendre part.

E S P A G N E.

MADRID (le 8 Octobre.) On orne superbement

bement au palais les appartemens qu'occupoit dans les tems passés la Reine - mere, & qui sont à côté de celui du Roi, pour y recevoir la Reine-douairiere de Portugal. Cette Princesse, pendant son séjour, suivra par-tout la cour & ira en compagnie du Roi son frere à toutes les parties de chasse, pour laquelle on fait qu'elle a beaucoup de goût & d'adresse. ----- Le Roi voulant témoigner sa bienveillance aux états. & assemblées de ses provinces, déclara le 9 du mois dernier, avant les couches de Mad. la Princesse des Asturies, que désormais leurs députés seroient admis aux couches des Reines & Princeses, & signeroient comme témoins aux actes qui se dressent à cette occasion, de même que les grands officiers de la couronne. --- Le comte de Montmorin, nouvel ambassadeur de France, a eu à St. Ildephonse sa premiere audience du Roi ainsi que de la famille roiale : ce seigneur y a été reçu avec la plus grande distinction. --- Par l'article 64 des lettres patentes du 4 Juin 1775 le Roi s'étoit réservé de nommer un juge particulier, pour décider, exclusivement à tous autres, les objets contentieux relatifs au canal de Murcie, spécifiant par le même article les pouvoirs, dont ce magistrat seroit revêtu. En conséquence Sa Maj. vient de nommer à cette commission Dom Sébastien Blasco y Montero, lui accordant en même tems une place surnuméraire d'alcade criminel de la chancellerie de Grenade, avec les appointemens y attachés. Elle a conféré

à Dom Pedro de Armona , administrateur-général des rentes de Séville , l'intendance de la province d'Avila , vacante par la nomination de Dom Michel Vallejo à l'administration-générale de la douane de Cadix.

Vù l'étendue des diocèses de l'Amérique-catholique , qui sont sous la domination de l'Espagne , & la pressante nécessité de pourvoir aux besoins spirituels des peuples qui y sont répandus , S. M. a fait instance auprès du St. Siège pour l'érection de trois nouveaux évêchés , le premier dans l'Amérique-septentrionale , & précisément le long du golfe du Mexique , au moien du démembrement de l'archevêché de Mexico , & des évêchés d'Angelopolis , Mechoacan & Guadaluara : le deuxieme dans l'endroit où se joignent plus bas les deux Amériques , & précisément dans le pais , ou la province *del Maracaïro* , en restreignant la juridiction des archevêchés *di San-Fede* , *di Bogota* & de l'évêché de Caracas ; & le troisieme dans l'Amérique-méridionale , en démembant le très-vaste évêché de Quito au royaume du Pérou. ---- La flotte qu'on attend de la Vera-Cruz apporte plus de trente millions de piastras.

Le comte d'Aranda a expédié un courier extraordinaire de Versailles au Roi Catholique , avec ordre de faire la plus grande diligence possible , afin de prévenir un autre courier dépêché de Londres pour Madrid & Lisbonne , quoique celui-ci eût plusieurs heures d'avance sur lui. Le courier de Versailles

faillies l'a en effet prévenu de 8 heures; mais il est mort trois heures après son arrivée. Ces mouvemens, ces nouvelles, donneroient lieu de croire que, malgré les intentions pacifiques de plusieurs Souverains, la guerre ne seroit pas éloignée. Toute l'Europe a des troupes nombreuses sur pied; les Puissances maritimes sont armées; & cet état d'effort est si rarement volontaire, qu'on suppose qu'il y a un objet déterminé. Quoiqu'il en soit, la gazette de la cour vient de donner au public la relation des opérations de sa flotte depuis la prise de l'isle de Ste. Catherine, jusqu'à celle de la colonie du St. Sacrement; nous en inférerons ici la traduction.

“ Dès que Dom Pedro de Cevallos, vice-roi & capitaine-général des provinces de Rio de la Plata eut réglé ce qui concernoit le gouvernement civil & militaire de l'isle de Ste. Catherine, premiere conquête faite par l'armement à ses ordres, il fit les dispositions nécessaires pour passer à Rio-Grande de St. Pierre où les Portugais avoient rassemblé leurs principales forces. Le convoi ayant appareillé le 28 Mars du port de Ste. Catherine, il fut bien-tôt séparé & dispersé par une forte tempête qui survint. Le général se vit donc obligé de changer d'objet & de faire voile pour le port de Maldonado, qui avoit été désigné pour le lieu de réunion au cas que les vaisseaux de guerre & les bâtimens de transport fussent forcés par quelque incident de se séparer. Dom Cevallos entra en effet le 19 Avril à Maldonado; le lendemain il quitta le vaisseau le Poderoso pour passer à bord de la frégate la Junon, & continuer sa route vers Montevideo, en attendant que le convoi eut le tems de se rejoindre. Il fut en effet tout rassemblé le 10 Mai, & arriva sur le pas du général à Montevideo, le 25 du même mois. Le marquis

de Cafatilly, commandant-général de l'escadre revint ensuite à l'île Ste. Catherine avec les vaisseaux & frégates du Roi, dans le dessein d'attaquer la flotte portugaise; & Dom Cevallos se disposa à entreprendre le siège de la place forte de la colonie du St. Sacrement. A cet effet il ne prit avec lui que les petits bâtimens de transport avec trois mille hommes & détacha le reste pour aller renforcer le poste de Ste. Thérèse dont le gouverneur de Buenos-Ayres, Mr. de Vertiz, avoit d'avance pris possession. Le 20 de Mai, on fit l'embarquement des troupes, du train d'artillerie & autres attirails nécessaires pour l'attaque de la colonie; le général ayant remonté le Rio de la Plata avec un vent favorable, il arriva le 22, à la petite rivière appelée *des Moulins*, avec sa première division; il prit terre en cet endroit qui n'est éloigné que d'une petite lieue de la colonie; & y fut bientôt joint par le reste de sa troupe. Ayant formé dans la nuit du 30 une fausse attaque contre le bastion dit *del Carmen*, qu'il fit battre par l'artillerie & la mousqueterie, il ordonna en même tems d'ouvrir la tranchée dans la vue d'entrer dans la place par la courtine de sa principale porte, contre laquelle il fit diriger quatre batteries de canon & des mortiers qu'on dressa aussi cette nuit même. Lorsque le gouverneur de la place Dom F. J. de la Rocha vit le lendemain au point du jour que la tranchée avoit été ouverte, feignant de n'avoir point connoissance du manifeste ou déclaration de guerre que notre général avoit fait publier en arrivant à Ste. Catherine, il lui envoya un capitaine de sa garnison pour lui demander le motif de ses hostilités. On lui répondit en lui envoyant copie du manifeste, & on lui intima en même tems de livrer la colonie & l'île de St. Gabriel, avec leurs garnisons, armes, munitions &c., dans le terme précis de 48 heures, s'il ne vouloit éprouver toutes les rigueurs de la guerre. Dans la matinée du 3 Juin, au moment où les quatre batteries alloient tirer sur la place, on entendit battre la chamade & il sortit un sergent-major chargé de proposer une

capitulation au général. Celui-ci répondit qu'il n'y avoit point de capitulation à attendre, & qu'il falloit rendre la place avant l'expiration des 48 heures. Le gouverneur ayant donc assemblé son conseil de guerre, il fut résolu de livrer la place aux termes prescrits par le général; ce qui fut pleinement exécuté le lendemain 4 Juin. On trouva que la garnison étoit composée de plus de mille hommes d'élite y compris 200 artilleurs; les officiers se rendirent à Janeyro sur leur parole d'honneur; & les soldats furent conduits avec ceux de la place de Ste. Catherine à Buenos-Ayres. La colonie étoit bien fortifiée, & pourvue de tout ce qui étoit nécessaire pour une vigoureuse défense. Le nombre des canons & mortiers de bronze ou de fer, de divers calibres, se montoit à 124, avec environ 800 barrils de poudre, une quantité immense de boulets & de balles & autres munitions de guerre. On trouva dans l'île de St. Gabriel, dépendante de la place, 13 canons avec leurs affuts & attirails nécessaires. Le 14 de Juin Dom Cevallos se disposoit à s'embarquer avec son monde pour Maldonado, dans le dessein d'entreprendre sans perte de tems le voyage par terre & aller se joindre à Dom J. J. de Vertiz pour attaquer de concert le général Bohom a Rio-Grande de St. Pierre „

“ En revenant de Montevideo à Ste. Catherine, comme on l'a dit plus haut, la flotte espagnole eut encore à essuyer une forte tempête; quelques-uns de ses navires ayant été endommagés, on s'occupa dans le port de l'île à les retablir; & on mit à la voile le 9 Juillet pour aller attaquer l'escadre portugaise. Celle-ci s'étoit montrée les premiers jours du même mois à la hauteur de Ste. Catherine, & avoit fait une descente sur le continent opposé, avec environ 3 mille hommes, dans le dessein de reconquérir l'île, & d'empêcher qu'il n'y entrât des vivres. On envoya quelques détachemens de nos troupes qui furent repoussés, après avoir brûlé un petit village où les ennemis se réfugioient, & cependant notre escadre mit en mer pour aller à la rencontre de celle des Portugais „

On écrit du Mexique que le Roi aiant envoyé ses ordres au vice-roi de faire rétablir le chantier de Tocotalpan, situé dans le golfe à seize lieues au sud de la Vera-Cruz; pour y pouvoir contruire des vaisseaux de ligne, comme dans le siecle passé, la chambre consulaire du Mexique a offert à Sa Maj. 300,000 piastres fortes pour cet objet, le corps des mineurs 300,000, le comte de Regla 200,000, l'archevêque & le chapitre 80,000, la ville de Puebla 80,000, & celle de la Vera-Cruz 50,000, ce qui fait ensemble plus de cinq millions monnoie de France. Le vice-roi en son particulier fera construire à ses dépens un vaisseau de ligne prêt à mettre à la voile; on espere que les autres villes de ce royaume offriront aussi de leur côté quelque don gratuit.

GIBRALTAR (le 30 Septembre.) On apprend de Tanger, que le juif Samuël-Zumbel, secretaire du Roi de Maroc, y est arrivé avec des lettres de ce Souverain, adressées aux Etats-Généraux des provinces-unies; & qu'il a écrit au contre-amiral Reynit, commandant l'escadre de la république dans la Méditerranée, pour le prier de passer lui-même dans ce port-là ou d'y envoyer un officier, afin qu'il pût lui communiquer de bouche quelques objets, sur lesquels il étoit nécessaire de s'accorder pour parvenir à un accommodement définitif. L'on assure, que Sa Maj. Maure persiste dans sa demande, que leurs Hautes-Puissances lui envoient des attirails & munitions de guer-

re ; & que la république , de son côté , ne paroit pas portée à y consentir. L'Arraez-Farrach , commandant des cinq galiottes , qui se trouvent à Ceute , a été mandé à la cour à Mequinez ; & un pareil ordre a été envoyé à Mohamart , commandant des cinq autres galiottes , qui sont à Tanger. On armera ces bâtimens dans l'intervalle , pour qu'au retour de ces officiers ils soient prêts à mettre en mer. Les Maures , Feniz & Abdulmelek , nommés ambassadeurs aux cours de France & de Toscane , n'attendent que les deux navires françois , sur lesquels ils doivent s'embarquer , & qui sont déjà partis de Cadix pour cet effet. Au milieu de toutes ces négociations , qui occupent actuellement le Monarque Marocain , il a eu la satisfaction d'apprendre , que les armes ont remporté une victoire complète sur les Montagnards révoltés d'Ahit-Isahac , dans le voisinage de Fez. Ce succès lui assure le tribut , que ces peuples lui paient.

P O R T U G A L.

LISBONNE (le 3 Octobre.) Le peuple ayant témoigné une vive sensibilité du départ de la Reine-douairiere , & montré sa crainte qu'elle ne revînt plus dans ce royaume , Sa Maj. lui a fait déclarer qu'elle n'abandonneroit jamais ses fideles Portugais , & qu'elle n'avoit d'autre objet dans ce voiage que de revoir le Roi-Catholique son frere & de procurer de nouveaux avantages à ce royaume.

La perte de la colonie du St. Sacrement qui a été précédée de celle de l'isle de Ste. Catherine , n'a pas fait à notre cour une grande sensation , non-plus que la nouvelle d'un combat naval qu'on dit avoir eu lieu entre notre flotte & celle des Espagnols ; dans lequel ces derniers doivent avoir coulé à fond cinq de nos vaisseaux de guerre. Ces sortes de petites escarmouches où il ne périt que quelque mille ames , & qui ne coûtent que quelques millions , n'aigrissent pas les cours intéressées , lorsque d'ailleurs elles n'ont pas l'intention de continuer sérieusement la guerre. On enterre les morts , si la mer ne les a pas engloutis ; on leve de nouveaux impôts pour construire de nouveaux bâtimens , les veuves des soldats & matelots tués se marient à d'autres ; la paix se conclut ; on fait des réjouissances , on allume des feux de joie , & en peu de rien , il n'y paroît plus.

Le marquis d'Angeya a signifié , de la part de sa Souveraine , au sieur Pagliarini , libraire & imprimeur de Rome , connu dans l'affaire des Jésuites , qu'il pourroit retourner dans sa patrie quand il voudroit , d'autant qu'on n'avoit pas besoin de lui ici ; ainsi l'on croit qu'il se mettra bientôt en route pour l'Italie. --- On est dans l'usage de célébrer pendant l'été plusieurs fêtes particuleres en l'honneur de la Ste. Vierge dans les petits endroits , ou villages voisins de cette capitale. Le concours de ceux qui y vont en pèlerinage est immense. Les grands du royaume

me font les premiers à inviter à ces fêtes qui durèrent tantôt trois jours & tantôt cinq. A l'occasion d'une de ces fêtes qui se célébroit à l'honneur de Notre-Dame de Nazareth, le comte de Saint-Pajo, mari de la fille aînée du marquis de Pombal, qui s'étoit rendu à sa terre avec plusieurs autres seigneurs, y eut une rencontre qui ne put que lui causer du désagrément. Il se trouva pareillement à cette fête une troupe d'enfans : l'un d'eux, âgé de six ans, s'étant avisé de répéter sous les fenêtres du comte la chanson qui se chante ici dans toutes les rues, & qui a pour refrain : *vive le Roi Don Pedro & perisse le marquis de Pombal*. Les domestiques du dit comte animés d'un zèle un peu trop vif, se jetterent en furieux sur l'enfant & le maltraiterent de façon qu'il resta à demi-mort sur la place. Le peuple irrité de ce procédé & touché de compassion pour un enfant qui n'avoit pas sù ce qu'il avoit dit, en prit le parti, & attaqua les domestiques; on se battit à coups de batons, d'où l'on passa aux couteaux, puis aux armes à feu; ce qui auroit formé une vive émeute si le juge de cet endroit, pour en prévenir les suites n'eût envoyé des archers à la maison du comte pour enlever les domestiques, auteurs de ce tumulte.

Les armateurs américains infestent beaucoup nos côtes, & ils ont fait un grand ravage parmi les vaisseaux britanniques, employés au commerce du Portugal. Un d'eux a établi sa croisière à la hauteur des Algar-

ves. Un autre a pris seul dix vaisseaux ; de ce nombre font le navire du capitaine Walmsby, d'O-Porto avec trois cents pipes de vin, & un bâtiment françois, chargé de balloterie d'Angleterre, & estimé à trente mille livres sterlings. En ce moment, il vient d'entrer dans le Tage une frégate angloise dans un état extrêmement délabré. Elle a soutenu un combat contre une grosse frégate américaine, qui étoit sur le point de s'en emparer, lorsque la nuit, qui survint, donna à la première l'occasion d'échapper. Sur cette nouvelle deux vaisseaux de guerre portugais & une frégate angloise ont d'abord levé l'ancre pour aller chercher cet armateur.

S U E D E.

STOCKHOLM (le 21 Octobre.) Le duc d'Ostrogothie a été reçu à Gripsholm avec la plus grande tendresse par Leurs Majestés & la famille-royale qui se trouvent à ce château. Il y a eu, en sa considération, un grand festin où l'on avoit invité la principale noblesse qui complimenta ce prince sur son retour après une si longue absence. --- Dans une assemblée de la compagnie des Indes tenue le 13 du mois dernier à Gothenbourg, les propriétaires ont élu pour leur directeur Mr. Patrice Alstroemer, conseiller de commerce.

On a reçu ici la triste nouvelle de Wenersbourg que la plus grande partie de cette ville a été réduite en cendres. Un violent

incendie a aussi consumé le 30 du mois dernier, à Norkioping, la brasserie-royale où l'on distilloit le brandevin pour le compte de la couronne. Les gazettes de cette capitale contiennent des remarques au sujet des fréquens incendies, dont on attribue uniquement la cause à la négligence des magistrats de la plupart des villes de province, où l'on manque de pompes, d'échelles & autres choses nécessaires pour éteindre le feu & en arrêter les progrès. Si dans quelques endroits il se trouve des pompes &c, elles sont tellement gâtées qu'elles ne peuvent servir au besoin, comme cela est arrivé à Wenersbourg; ainsi il n'est pas étonnant qu'au moindre accident occasionné par le feu, les villes ne deviennent la proie des flammes.

Il est arrivé à Marstrand un Américain, nommé Thomas Woodhouse, qui a été reçu comme sujet de Sa Majesté & reconnu comme tel après avoir prêté le serment de fidélité. Il occupe déjà une très-belle maison qu'il a payée 2500 richsdahlers, argent comptant. Entre-autres choses qui lui appartiennent, il possède un vaisseau de 58 lests, dont il pourra faire usage pour son commerce, comme il le jugera à propos; ce vaisseau est de bois de Mahagoni & de cédre. --- L'amirauté a conclu avec l'agent de Prusse, un contrat pour une livraison considérable de bois de construction destiné à renforcer la marine & la navigation. Ce contrat aura lieu six ans, pendant lesquels l'agent de Prusse

livrera pour 630 mille rfd. de bois, dont une partie est destinée à construire des frégates de guerre.

D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (*le 15 Octobre.*) Il paroît une ordonnance pour la réparation des rues & des places dans cette capitale. Le Roi a nommé à l'évêché d'Arrahus Mr. le prévôt George Hée. Mr. Schumacher qui a été plusieurs années consul de Dannemarck à Maroc, en est de retour. Dans la nuit du 14 au 15, il est entré dans le Sund 70 à 80 navires, venant de la Baltique, de sorte qu'on en compte actuellement 400 destinés pour la Mer du Nord, la plupart anglois; & qui y sont arrêtés par les vents contraires: on ne se souvient pas d'y avoir vu une flotte aussi nombreuse; & comme les vents continuent, les vivres commencent à renchérir. Notre compagnie asiatique fait vendre au plus offrant la cargaison de deux de ses vaisseaux. --- Le mont Hecla, qui en 1766 commença à jeter des feux terribles, n'a point cessé d'en vomir les années suivantes, quoiqu'avec une violence inégale, & il s'est manifesté d'autres petits volcans dans le voisinage. Cette année est la première depuis ce tems où le principal volcan ait paru tranquille; mais les anciens habitans du pays soutiennent que l'on doit s'attendre bientôt à de nouvelles éruptions.

I T A L I E.

ROME (*le 17 Octobre.*) La ligne masculine de la famille Pio de Savoie étant

éteinte par la mort du prince de ce nom décédé en Espagne, il reste dévolu à la révérende chambre plusieurs biens de cette maison situés dans le duché de Ferrare. C'est pourquoi dans l'assemblée de cette chambre qui se tint le 30 du mois dernier, il fut décidé que pour une portion seulement de ces biens on devoit renouveler l'investiture en faveur de la princesse Isabelle Pio & de ses fils; mais Sa Sainteté a non-seulement daigné approuver une telle décision dans la partie favorable à cette princesse, elle a encore eu la bonté de lui accorder une nouvelle investiture pour les autres fiefs qui avoient été déclarés retombés.

Vû la réunion de l'Ordre de St. Antoine de Vienne à celui de Malthe, & conformément aux conventions, les chanoines réguliers du dit Ordre, qui avoient une maison en cette ville, ont dû l'évacuer, & ils se font mis en route ces jours ci pour retourner en France à leur abbaïe. Avant de partir, ils allèrent se jeter aux pieds du Pape pour demander sa bénédiction. Sa Sainteté leur a accordé très-gracieusement à chacun 120 scudis pour les fraix de leur voïage. Depuis leur départ, le St. Pere a dénommé un des sujets de cet Ordre éteint qui en fut jadis procureur, pour administrateur des biens & des revenus réunis à la chambre apostolique. Il y restera en habit de prêtre séculier, jusqu'à ce que le Souverain Pontife ait disposé de cette maison ainsi que de l'église.

Il y a quelques jours que le Pape étant

allé faire sa promenade ordinaire pendant cette saison avec le cardinal Jean-Baptiste Rezzonico, s'avança jusqu'à la maison de plaisance qu'occupe l'ambassadeur de Venise, y descendit & surprit bien agréablement ce seigneur avec qui il s'entretint environ deux heures; puis de retour au Quirinal, Sa Sainteté lui envoya le soir même en présent un très-bel esturgeon du poids de 90 livres, présent dont Son Excellence fut extrêmement flattée (a).

On a fini la construction de la nouvelle fabrique érigée ici pour les toiles nommées calanques, demi-calanques & fassolettes, dans le dessein de fournir à la consommation de tout l'état ecclésiastique, & même d'en envoyer dans les états voisins. Dans cette vûe le Pape voulant procurer le débit desdites marchandises, a, par un édit du mois de Septembre dernier, étendu l'imposition de 24 pour 100 sur ces fabriques venant de l'étranger & qu'on voudra introduire dans cet état, excepté sur celles de Bologne & de Ferrare, pour lesquelles Sa Sainteté s'est réservée de faire connoître ci-après ses intentions.

VENISE (le 18 Octobre.) Nous avons eu depuis peu des pluies excessives, accompagnées d'une marée orageuse. Les digues du fleuve Musone qui passe par Trevise,

(a) Cela me fait conjecturer que dans les Mers d'Italie les esturgeons sont fort petits. Ceux du Danube, qui viennent de la Mer-noire, sont bien plus considérables. J'en ai vû à Bude de cinq à six cents livres.

n'ont pû résister, ni à la violence, ni à la quantité des eaux qui sorties avec impétuosité de leur direction naturelle, ont inondé un vaste terrain, emportant les maisons & les moulins qui étoient sur leur passage. On a perdu par ce fâcheux événement beaucoup de bétail qui a été noyé : toutes les maisons de campagne qui appartiennent à nos nobles du Trévifan & tous les lieux circonvoisins jusqu'à Mestre, qui est à douze milles de Trévise, ont été sous les eaux & on a dû se servir de barques pour en approcher.

Il est arrivé à Mantoue un événement aussi merveilleux que tragique. Le Rabbin des Juifs, qui ont une synagogue en cette ville, leur ayant prouvé, les prophéties à la main, que Jesus de Nazareth étoit le vrai Messie, attendu par sa nation, un grand nombre d'entr'eux persuadés par son discours, sont sortis de leur quartier pour demander le bâtême ; mais les autres en fureur sont tombés sur le Rabbin & lui ont coupé les veines. Le gouverneur de Mantoue, informé du tumulte, ne put arriver à tems pour le sauver de leurs mains ; les soldats l'ont trouvé à demi-mort, demandant le batême qu'il n'a pû recevoir que dans son sang.

NAPLES (le 8 Octobre.) Le premier de ce mois, le docteur Gatti a inoculé à Caserte la petite-vérole au prince héréditaire, ainsi qu'aux deux aînées des princesses ses sœurs Marie-Thérèse & Marie-Louise. Leurs Alt. R. sont aujourd'hui dans le huitième jour depuis cette opération. Les symptômes qui

paroissent jusqu'ici, sont des plus benins & aussi favorables qu'on peut les desirer ; de sorte que la cour comme la ville en attend un heureux succès. Le peuple dans les églises ne cesse de le demander au Ciel par ses prières.

Dom Philippe, dont nous avons dernièrement annoncé la mort, aiant été durant sa vie regardé comme un enfant par la foiblesse de sa tête, on n'a pas cru devoir célébrer pour lui une Messe de *requiem*, mais on s'est contenté de faire chanter une Messe d'Ange : office qu'on célèbre dans ce pais, ainsi qu'en beaucoup d'autres, à la mort des enfans décédés au-dessous de l'âge de raison. Voici la curieuse inscription qu'on lisoit sur le catafalque, sous lequel étoit placé le corps du feu Prince.

Philippus
Caroli III. Hispan. Reg. filius,
Philippi V, nepos.
Qui a Natura ad avitum veteris novique
Orbis Imperium creatus
Prope a partu
Fortuito coque indomabili morbo
Ita vexatus
Fuit, atque interceptus,
Ut vitam sibi vivens,
In omnium hujus seculi rerum
Ignoracione versaretur ;
Indèque consecutus est
Ut è Terris in Cælum receptus,
Pedes tamen pulvere non sordidatos
In Divorum Concilium intulerit,

Ævo immortalī fruiturus.

Vixit annos XXX. Menses III. Dies VI.

Decessit XIII. Kal. Oct. MDCCLXXVII.

GENES (le 16 Octobre.) Le Président & les membres du conseil de santé ont fait publier un édit portant ordre aux barrigels, & à tous ceux qui sont préposés au maintien de la police dans toute l'étendue des terres de la république, de tuer tous les chats qu'ils trouveront, soit de jour, soit de nuit, dans les rues des villes, & dans les chemins publics. Le ravage qu'ont causé plusieurs de ces animaux enragés, rend très-nécessaire l'exécution de cet édit. La sûreté des citoiens & leur tranquillité dépendent de la vigilance des barrigels & de ceux qui par état doivent veiller sur le bon ordre. Aussi leur est-il expressément ordonné de tenir une note exacte de tous les chats qu'ils tueront en exécution de cette loi, qui ordonne à tous les citoiens, sans distinction, de tenir, chacun dans sa maison, renfermés ces animaux domestiques; auquel cas il est ordonné sous peine de punition, de tuer les chats qu'ils croiront éprouver actuellement, ou seulement menacés d'éprouver une semblable maladie. --- Mr. le duc de Grimaldi se prépare à partir pour Rome où il doit résider en qualité d'ambassadeur de Sa Maj. Catholique; mais il ira auparavant à Turin & delà à Venise.

FLORENCE (le 17 Octobre.) Nous avons essaié dans la nuit du 15 au 16

un violent orage accompagné de pluie , de tonnerre & de grêle , qui dura fort long-tems. Cet ouragan a ruiné les campagnes , découvert les maisons , renversé des murailles , déraciné les arbres , & les bestiaux ont été écrasés sous les ruines de leurs étables. La perte est immense , & on n'a pû jusqu'ici l'évaluer. Le jour suivant , vers les 11 heures du matin , la tempête recommença avec une plus grande furie , & l'on apprend que vers Taglia-Ferro , sur le fleuve Garza , les torrens qui descendoient des montagnes ont occasionné un éboulement de terre & de pierres sur le grand chemin dans l'espace d'environ 7 milles , &c. Les environs mêmes de la maison roïale del Poggio à Cajano sont inondés & couverts de débris. Mgr. le Grand-Duc s'est rendu ce matin sur les lieux qui ont le plus souffert , pour juger du dommage qui est inestimable.

Nous venons d'apprendre que le 5 de ce mois à cinq heures après-midi on ressentit à Radicophani une grande secouffe de tremblement de terre , qui a causé de grands dommages aux manufactures , & a fait tomber une maison , sous les ruines de laquelle une dame & une petite fille ont été ensevelies. Un bruit souterrain continue de se faire entendre dans plusieurs endroits de ces montagnes , & sur-tout à Sainte-Flore & à l'abbaye de St Sauveur , & quelques naturalistes craignent qu'il ne s'ouvre un volcan , quoiqu'on n'en apperçoive encore aucun vestige. Plusieurs habitans sont sortis de leurs maisons , & se tiennent en plein air sous

des tentes. Ce tremblement s'est fait sentir dans une grande étendue de país & particulièrement à Montepulciano, tandis que la procession de Notre-Dame du Rosaire sortoit de l'église.

A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 18 Octobre.*) Le 15 de ce mois, fête de Ste. Thérèse patronne de l'Ordre imp. & royal de Marie-Thérèse, l'Empereur comme grand-maître de cet Ordre illustre, accompagné de Mrs. les grands croix, commandeurs & chevaliers, s'est rendu à la grande chapelle de la cour, où il a entendu la Messe chantée en musique; puis S. M. a dîné en public avec Mrs. les grands croix, commandeurs & chevaliers étant servis à une autre table.

Il y a eu ces jours-ci deux incendies; le premier le 3 de ce mois, à St. Pœlten, six maisons ont été brûlées; & le second, le 7 au fauxbourg Erdberg. L'Empereur, qui accourut à ce dernier, fit par ses sages dispositions arrêter le cours des flammes, de sorte que la perte se réduit à deux maisons.

Le comte Philippe-George de Brown & la comtesse Marie-Anne de Szaray, dont les fiançailles furent faites le 5 au château de Schœnbrunn, y ont aussi reçu le 9 la bénédiction nuptiale en présence de l'Impératrice, qui a cru devoir accorder cette distinction au digne fils du célèbre maréchal de Brown, mort à Prague de ses blessures.

l'an 1757, en combattant pour la Maison d'Autriche. Le prince de Kaunitz-Rittberg, chancelier & ministre d'état, y a représenté le pere de l'illustre époux ainsi qu'aux fiançailles ; & cette auguste Souveraine a fait l'honneur d'admettre à sa table les deux époux & les autres personnes qui s'y trouvoient comme témoins & parens.

On se rappellera que l'Impératrice-Reine, remplie d'attentions pour le militaire, à l'exemple de ses augustes ancêtres, avoit ouvert à St. Pœlten une maison où l'on recevoit à ses fraix les filles des officiers qui ont bien mérité de l'état. Le bâtiment par son peu d'étendue donnant des bornes à ses bienfaits, cette Souveraine en a fait élever à grands fraix un plus vaste, qui vient d'être achevé, & où l'on pourra recevoir un plus grand nombre de ces enfans ; ce fut le 13 de ce mois que cette brillante jeunesse y fut transférée, & c'est-là que, sous les yeux de Mad. la comtesse de St. Julian, supérieure des Dames angloises, & sous la direction de Mad. de Mandiar, leur gouvernante, ces jeunes filles feront formées & instruites dans tous les arts & sciences propres à leur sexe.

On a commencé dans les environs de cette capitale a faire la vendange qui est très-abondante, puisqu'au lieu de 60 eimer ou scéaux, on en a fait 128 cette année. --- Un savant économè autrichien, vient de publier un mémoire fort intéressant où il prouve que le gips ou plâtre qui paroît d'abord fertiliser la terre, contribue au contraire

à la ruiner & à la rendre de moins en moins propre à l'agriculture. Un autre mauvais effet du plâtre, c'est de répandre des vapeurs malignes, qui détruisent les arbres. --- On apprend d'Olmütz en Moravie, que le 6 de ce mois Mr. le comte Antoine-Théodore de Colloredo & de Walsée, vicomte de Mels &c, a été élu premier-archevêque de la cathédrale, érigée nouvellement à la dignité de métropole.

BERLIN (le 20 Octobre.) Le Roi est arrivé ici le 8 en parfaite santé, accompagné du Prince Frédéric de Brunswick & du lieutenant-général de Hordl. S. M. a été voir travailler aux nouveaux bâtimens, dont elle décore & augmente cette capitale. --- Le baron van Swieten, ministre de Vienne auprès de notre cour, a reçu ses audiences de congé. Il est remplacé par le comte de Cobenzel. ---- On a fait ici la dédicace du nouveau cimetiére catholique que le Roi a accordé à cette communion, hors de l'enceinte de la capitale. ---- La compagnie de la pêche des harengs, établie à Embden, a de nouveau résolu d'augmenter le nombre de ses bateaux, & de faire construire un yacht ou chaloupe pour le transport de ceux de la première pêche. En conséquence elle vient d'ouvrir la vente de 180 nouvelles actions, à 220 florins la pièce. ---- Un artiste habile a construit par ordre du Roi une horloge d'un travail aussi magnifique qu'achevé. Au moien du ressort, il exécute les concerts les plus beaux & les plus difficiles.

Cette pièce, unique en son genre, est destinée pour en faire présent à l'Hospodar de Moldavie, auquel elle fera incessamment envoyée sous l'escorte d'un détachement de hussards.

HANAU (le 21 Octobre.) Le prince Charles de Hesse, gouverneur des duchés de Schleswig & de Holstein, & la princesse, son épouse, arriverent ici le 15 de ce mois. Le Prince & la Princesse héréditaires, nos Souverains, étoient allés à leur rencontre jusqu'à Steinau. Le train, consistant en 12 chaises, entra en cette ville au bruit du canon, & passa à travers une double file de deux compagnies de grenadiers, l'une de Brunswick, l'autre de Hesse - Hanau. Le soir, il y eut jeu, grand souper, &c.

Le 16 il arriva ici un bas-officier du régiment de Hesse - Hanau, qui sert présentement en Amérique. Il a apporté un grand nombre de lettres, suivant lesquelles nos troupes sont dans le meilleur état, & jouissent d'une parfaite santé. A son départ du camp de Skenesborough le 28 Juillet, il n'y avoit encore eu aucune action considérable entre l'armée du général Burgoyne & celle des Américains. Ce même jour - là, la première avoit reçu ordre de se mettre en marche vers le fort Ste. Anne. Les progrès de Mr. Burgoyne avoient été beaucoup retardés par le manque de chevaux de trait & de charrois : mais le même obstacle ne subsiste plus, puisque Mr. Burgoyne venoit de recevoir 1500 chevaux & 400 charrettes pour le transport de son artillerie, de ses équipages,

pages, & provisions. L'on avoit pris d'ailleurs des arrangemens, pour qu'il ne manquât plus de quelques autres objets nécessaires pour la campagne.

BREMERLEHE (le 16 Octobre.) Le 26 du mois dernier, le général de Heifter, le colonel Block, le lieutenant-colonel Schreibrogel & plusieurs des officiers de Hesse, descendirent ici venant de l'Amérique-septentrionale par l'Angleterre, à bord d'un vaisseau de transport de 10 pieces de canon, escorté par un vaisseau de guerre de 24 pieces d'artillerie & de 180 hommes. On ne dit pas les raisons qui ont porté ces officiers à quitter le service de la Grande-Bretagne : tout ce que l'on fait, c'est que le général a amené avec lui une brebis d'Amérique & son agneau ; un singe, quelques gelinottes, un renard, deux kareckes, une Nègresse & quelques autres animaux qu'il destine à la cour de Cassel ; il a aussi quelques fusils américains, qui portent à 1000 pas.

COBLENCÉ (le 18 Octobre.) S. Alt. S. l'Electeur de Treves est revenu avant'hier dans ses états en parfaite santé, ayant assisté le 8 à l'installation de la Princesse Cunégonde de Saxe sa sœur, en qualité de Princesse-abbesse d'Essen & de Thorn, qui est restée dans sa nouvelle principauté. --- On apprend de Heilbronn, ville du cercle de Souabe, sur les confins du Palatinat, qu'une compagnie d'environ 500 manufacturiers & marchands françois a formé le projet de construire près de cet endroit un fauxbourg,

contenant 80 édifices pour y établir des manufactures, où l'on fabriquera toutes fortes d'étoffes en soie.

LIEGE (le 4 Novembre.) Hier à 6 heures du soir nous vîmes se former au nord-ouest une aurore boréale, accompagnée d'une lumière zodiacale, qui ne l'eût point cédé en étendue & en éclat à celle du 26 Février dernier, sans les nuées qui durant quelque tems furent placées entre l'arc lumineux & l'illumination du nord-ouest. Ce météore parut ensuite avec plus de dégagement & de précision. La lumière zodiacale avoit la direction du nord-est au sud-ouest; nous l'observâmes encore à 10 heures & demie, lorsqu'elle étoit prête à s'évanouir, l'extrémité orientale étant terminée par la ceinture d'Orion. Comme l'action du Soleil avoit été forte pour la saison, & qu'il succéda une soirée très-froide, nous persistons dans l'explication que nous avons donnée de ce phénomène dans le Journal du 1. Avril 1777, p. 497 (a).

(a) Nous ajouterons seulement, sans en être le moins du monde plus vains, que la plupart des réflexions que nous soupçonnions alors pouvoir s'être présentées à Mr. de la Lande, puisqu'il sembloit pencher vers le même sentiment, ne se trouvent pas dans ses ouvrages, & qu'il parle fort laconiquement de ce météore (*Ab. d'ajron. n. 298*). D'ailleurs puisqu'il attribue la lumière zodiacale, qui n'est qu'une propriété de l'aurore boréale, (1. Avril. p. 500) à peu-près aux mêmes causes que Mr. de Mayran, il paroît qu'il rentre dans le sentiment qu'il rejette.

ANGLETERRE.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 31 Octobre.) Le 17, un inconnu arrêta le cheval du Roi, pendant que S. M. se promenoit dans *Hyde-Park*, il fut saisi sur le champ, & a été depuis examiné deux fois au bureau de police dans *Bow-Street* : il fut trouvé que c'étoit un ancien domestique du comte de Dunmore, ci-devant gouverneur de la Virginie; & il fut avéré, qu'il avoit donné plusieurs fois des marques d'un esprit dérangé, tant en Amérique qu'après son retour en Angleterre. En conséquence, il fut ordonné de le mettre en lieu de sûreté, jusqu'à ce que sa famille y eût pourvû par elle-même. --- Le 22, il y eut un grand lever au palais de St. James, où le Roi s'étoit rendu de celui de la Reine. Parmi la grande noblesse qui y étoit se trouverent le duc de Norfolk & le comte d'Effingham. Le second y parut avec le bâton d'or, en sa nouvelle qualité de vice-maréchal d'Angleterre, à laquelle le premier l'a nommé avec l'agrément du Roi. On fait que le duc de Norfolk est maréchal-héréditaire du royaume, mais que, ne pouvant exercer cette haute dignité à cause de sa religion, il a le droit de se nommer un substitut. Le dernier duc de Norfolk avoit fait exercer sa charge par le comte de Scarborough : son successeur a préféré qu'elle le fût par un seigneur de sa maison, le comte d'Effingham étant chef d'une des bran-

ches protestantes de l'illustre maison de Howard. ----- Le même jour le Duc de Gloucester & la Duchesse, son épouse, arrivèrent à leur palais en cette capitale. Quoique le prince soit très-foible, on n'a point perdu l'espérance de son rétablissement. D'abord qu'on sçut son retour, il vint un messager de la cour pour s'informer de sa santé. --- On croit avoir observé, que les dépêches que la cour ne cesse de recevoir presque tous les jours de ses ambassadeurs en France & en Espagne, ont excité plus d'attention que de coutume. Le marquis de Noailles, ambassadeur de S. M. Très-Chrétienne, eut le 16 une conférence avec le vicomte Weymouth, secrétaire d'état; & le lendemain le gouvernement britannique expédia de nouvelles instructions à ses ministres, à Paris & à Madrid. La jalousie nationale prend en Angleterre beaucoup d'ombrage de l'embarquement de troupes, qui se fait dans les ports de France. D'ailleurs l'on continue de se plaindre du commerce des nations neutres avec les colonies révoltées; & l'on renouvelle même l'ancien grief de l'équipement d'armateurs américains dans les ports de ces nations.

Le navire la Colombe, arrivé à Bristol, a apporté de la part de l'amiral Montague, qui commande l'escadre de Terre-neuve, des dépêches, dont l'amirauté a publié l'extrait suivant, tiré d'une lettre de ce commandant, écrite à Mr. Stephens, secrétaire

de l'amirauté , & datée à bord du vaisseau du Roi le Romney à St. Jean, le 25 Août.

J'ai le plaisir de vous informer, que le 15 de ce mois, le lieutenant Lloyd, commandant le Penguin, chaloupe armée du Roi, de 10 canons, dix pierriers & 45 hommes, rencontra à 43 degrés 10 minutes de latitude, sur les bancs de Terre-neuve, un armateur américain, qui étoit un brigantin de Beverly, nommé la Retaliation, commandé par Eleazar Giles, monté de 12 canons (dont 4 de six livres), 11 pierriers & 66 hommes; qu'il s'en empara après un vif engagement d'une heure & demie, & le conduisit le 20 dans ce port. Le Penguin a eu un homme tué; le commandeur, le contre-mâitre & cinq matelots blessés. L'armateur a eu deux hommes tués, son commandant & onze autres blessés. Le corps, la voilure & les manœuvres de l'un & de l'autre vaisseau, ont été extrêmement endommagés.

Un officier du Penguin même parle de cette action, dans une lettre datée de Terre-neuve le 28 Août, en ces termes.

Nous avons été quelque tems en croisière sur la côte de Terre-neuve, & nous avons eu deux engagements avec deux armateurs américains, dont l'un nous échappa; mais nous primes l'autre après une action fort chaude, dans laquelle tous les officiers de notre bord ont été blessés, & un homme tué. Nous avons conduit notre prise à St. Jean: elle se nomme la Retaliation, montée de 12 canons &

de 70 hommes. Le *Penguin* a 10 canons & seulement 45 hommes.

Un particulier, revenu par les derniers vaisseaux de la Nouvelle-York, a rapporté, que le général Lee avoit presque réussi à s'échapper de sa détention, mais qu'on l'avoit fait à quelque distance delà. Pour prévenir de pareilles tentatives à l'avenir, on l'avoit conduit à bord d'un vaisseau du Roi, de 50 canons, à l'ancre dans le port de New-York. Au reste, Mr. Lee n'est pas à présent le seul officier qui se trouve dans cette désagréable position. Un armateur de Jersey a conduit le 17 à Plymouth un navire marchand américain, destiné pour la France & estimé à 20 mille liv. sterl. : l'on y trouva à bord Mr. Morris, ci-devant major au service du Roi, & qui vendit, il y a quelque tems, sa place avec l'agrément de Sa Maj., pour aller servir contre elle. On l'a mis prisonnier à bord du *Blenheim*, vaisseau de 90 canons.

Toutes les lettres portent que le général Howe a débarqué son armée dans la colonie du Maryland; que son premier objet étoit de s'emparer des magasins des Américains à York, à Lancastré & à Reading; de couper ensuite la retraite au général Washington vers les montagnes, & de l'obliger enfin d'en venir à une action. Il est également certain que les Américains ont fait trois attaques à la fois contre les possessions royales, & qu'ils ont été repoussés avec grande perte. Enfin l'on ne peut douter de la défaite du

général Schuyler qui a été fait prisonnier avec 1500 hommes, puisqu'il existe un arrêt du congrès, imprimé dans les gazettes américaines, où la conduite de ce général est fortement condamnée. Cependant la cour continue à ne rien publier ; & l'on commence à attribuer assez généralement ce silence absolu à je ne sais quelle politique, qui dissimule la prochaine soumission des colonies pour des raisons & dans des vûes que le tems dévoilera peut-être.

Tous les navires américains munis de certificats du lord Howe sont reçus dans les ports de nos royaumes, & plusieurs y ont apporté des cargaisons de chanvre, de lin, de poix & autres marchandises nécessaires à notre commerce. Notre pêche de la morue à Terre-neuve a été plus heureusement terminée qu'on avoit osé l'espérer, & nos navires sont en route pour aller débiter leurs cargaisons dans différens ports de l'Europe, faisant le trajet sous l'escorte de quelques vaisseaux de guerre. --- On dit qu'il a été supputé qu'après que la trésorerie de Bengale aura liquidé toutes les obligations de la compagnie des Indes, il lui restera en caisse une somme de trois millions sterlings en especes ; & comme on ne doute plus que les affaires de la compagnie ne soient remises sur le tapis au parlement à sa prochaine séance, il est probable que le ministère voudra approprier une partie de cette somme aux besoins de l'état, d'autant plus qu'elle n'est pas le profit de son commerce, mais le produit des

territoires dont la compagnie s'est acquis la propriété dans l'Indostan. ---- La frégate le Huffar , à bord de laquelle le général Haldimand s'étoit embarqué pour se rendre à son gouvernement de Quebec , & qui fit voile de Portsmouth au commencement de ce mois , y est rentrée le 16 à cause du vent contraire. Mr. Haldimand en a débarqué le même jour , & ne remettra en mer qu'au printemps prochain , la saison étant actuellement trop avancée , pour qu'il ne trouve point la riviere de St. Laurent déjà prise de glaces, Ainsi le général Carleton conservera encore ce commandement pendant l'hiver.

DUBLIN (*le 14 Octobre.*) Le parlement s'étant assemblé aujourd'hui , conformément à sa dernière prorogation , le comte de Buckinghamshire , vice-roi d'Irlande , se rendit à la chambre des pairs avec les formalités usitées ; & , après que les communes eurent été mandées , ce seigneur , assis sur le trône , fit l'ouverture de la séance par un discours qui fut très-bien reçu. Tous les esprits paroissent disposés à seconder les intentions du Roi pour le maintien de l'ordre & pour l'honneur de sa couronne.

F R A N C E.

PARIS (*le 31 Octobre.*) Depuis que la cour est à Fontainebleau , on n'apprend pas qu'il soit survenu d'autre événement remarquable , que la disgrâce du marquis de Pélay , qui a été exilé , à ce qu'on dit , à l'isle

d'Oleron. On a été d'autant plus surpris de la chute de Mr. de Pésay, qu'on sait qu'il jouissoit de la plus haute faveur auprès de Mr. le comte & de Mad. la comtesse de Maurepas; & qu'il étoit l'ami intime de Mr. Necker. On prétend même que ce dernier lui devoit en partie son élévation; & que par reconnoissance il alloit le faire élever à un poste important dans le département de la guerre, lorsque des motifs secrets, qu'on ignore, l'ont précipité de ce haut degré de fortune où il étoit sur le point d'arriver. On assure que Mr. Necker a été fort sensible à la disgrâce de son ami; & qu'il en est même résulté une sorte de refroidissement entre lui & Mr. le comte de Maurepas. Du reste, la faveur dont jouissoit Mr. de Pésay, lui avoit attiré beaucoup d'envieux parmi les personnes de qualité, qui lui contestoient celle de marquis, & parmi les gens de lettres qui ne lui accorderoient pas des talens supérieurs en ce genre. Cependant la nouvelle de cette disgrâce est contredite depuis quelques jours, mais elle s'est soutenue si long-tems qu'on doit la croire véritable; & si comme on le dit Mr. de Pésay a déjà quitté les sables d'Olonne, c'est que l'arrêt de l'exil n'a pas tardé à être levé. Le tems nous instruira sur tout cela.

Mr. d'Angiviller, directeur & ordonnateur-général des bâtimens, voulant illustrer son administration en faisant accorder par Sa Maj. une protection éclatante aux arts, vient de faire publier une déclaration du Roi

en faveur de l'académie-royale de peinture & de sculpture. En voici le préambule.

Les arts de peinture & de sculpture, qui sont partie des arts libéraux, ont été destinés dans tous les tems, chez les peuples éclairés, à concourir à la gloire nationale par des monumens qui conservent la mémoire des actions vertueuses, des travaux utiles, des hommes célèbres; ces mêmes arts contribuent encore à l'avantage, ainsi qu'à la perfection de la plupart des arts d'industrie, & à rendre plusieurs branches de commerce plus étendues & plus florissantes: c'est par ces motifs, que, transportés d'Italie en France par François I, ils ont été depuis chéris & particulièrement protégés par la plupart des Rois nos prédécesseurs, & sur-tout par Louis XIV & par Louis XV. Par une suite de cette protection & des encouragemens qu'ils ont reçus, ces arts nobles se sont de plus en plus perfectionnés & répandus dans notre royaume. Ils ont produit un très-grand nombre de monumens & d'ouvrages qui attestent leurs progrès; & ont servi à embellir notre capitale, nos principales villes & nos maisons royales. Ces avantages auroient dû assurer à la peinture & à la sculpture une distinction particulière, & faire jouir ceux qui les exercent, des mêmes droits dont jouissent ceux qui sont profession des arts libéraux: c'est pourquoi, par notre édit du mois d'Août dernier, portant nouvelle création de communautés d'arts & métiers, nous aurions déjà fait connoître que les arts de peinture & de sculpture ne doivent point être confondus avec les arts mécaniques; & nous leur aurions rendu cette liberté dont ils auroient dû jouir dans tous les tems. Néanmoins, l'intérêt que nous prenons à tout ce qui peut honorer & encourager des arts aussi estimables & aussi utiles, ainsi qu'à tout ce qui peut contribuer à la prospérité de nos peuples, nous a fait juger digne de notre attention de manifester plus expressement notre volonté sur ce sujet, & d'accorder à ces arts des distinctions particulieres & des encouragemens propres

à les diriger vers leur but & leur perfection. Voulant donc protéger spécialement ceux de nos sujets qui cultivent & cultiveront les arts de peinture & de sculpture d'une manière libérale, & les porter à de nouveaux efforts pour mériter des grâces par l'emploi honorable de leurs talents, nous avons jugé à propos d'établir dans cette déclaration toutes nos vues sur ce sujet ; & de donner la forme la plus utile à notre académie royale de peinture & de sculpture &c.

A la suite de cette déclaration contenant 12 articles, se trouvent les statuts & réglemens que le Roi veut être observés par la dite académie ; & qui font au nombre de 40 articles.

La chambre des vacations, à la quelle préside Mr. de Saint-Fargeau, a un peu nettoïé les prisons de cette ville toujours trop pleines. Elle a jugé l'appel de beaucoup de criminels amenés de diverses provinces, & les a renvoïés pour subir leur châtement aux lieux où les délits ont été commis. Parmi eux font quatre hommes d'une bande de 22 voleurs de la Touraine & quelques malheureuses filles qui ont étouffé leur fruit. ---- Le grand-conseil ne veut présenter au Roi ses remontrances itératives que quand la cour sera revenue de Fontainebleau.

On assure que Mrs les chanoines de Lyon ont encore voulu attaquer au conseil le dernier arrêt du parlement rendu en faveur de leur archevêque ; mais que Mr. l'évêque d'Autun leur a répondu que le Roi ne recevroit aucune de leurs requêtes, à moins qu'ils n'eussent fait cesser le scandale

que causoit dans le public leur dissention avec ce prélat. En conséquence, il vient de se faire entr'eux & lui une réconciliation sincère & édifiante. --- Mr. l'archevêque de Lyon a accepté l'invitation qui lui a été faite de célébrer la Messe rouge à la rentrée du parlement.

Ceux qui crient sans cesse contre le relâchement de la discipline ecclésiastique, & qui exaltent avec enthousiasme les premiers siècles du christianisme, ignorent peut-être un grand nombre de traits édifiants qui les convaincroient que la gloire de cet âge d'or de l'église n'est pas évanouie; les raisons qui en subsistent sont plus remarquables & plus brillants dans un tems où les ténèbres de l'erreur & du vice ont couvert la surface de la terre, où l'attachement aux intérêts du siècle, l'égoïsme & l'abjection du moi humain sont montés à leur comble (a). Mr. du Tillet, nommé évêque d'Orange sur la démission de son prédécesseur, jouissoit d'un prieuré valant 14,000 livres de revenu. Il a conservé ce bénéfice tout le tems qu'il a

(a) " On ne peut trop, dit le P. Bourdaloue, respecter la primitive église; mais la haute idée qu'on en a, ne doit pas servir à nous faire mépriser l'église des derniers siècles. Dans la primitive église, parmi beaucoup de saints, il ne laissoit pas de se glisser des relâchemens, & dans l'église des derniers siècles, parmi les relâchemens qui s'y sont glissés, il ne laissé pas d'y avoir encore beaucoup de saints. *Pensées sur la foi.*"

païé à son prédécesseur la pension de 12,000 liv. imposée sur l'évêché : mais la pension une fois éteinte par la mort de l'ancien prélat, Mr. du Tillet s'est empressé d'acquitter le restant de ses dettes nécessitées par sa promotion à l'épiscopat , & vient de se démettre entre les mains du collateur purement & simplement de son prieuré de 14,000 livres. Dans le même esprit Mr. l'évêque d'Autun , chargé de la feuille des bénéfices, pour ne pas avoir lui-même d'autres bénéfices que ceux qu'il juge nécessaires aux dépenses de sa place , en recevant du Roi l'abbaye d'Orcan , s'est démis de celle de Bonneval. Ces traits de désintéressement & de zèle pour les anciens canons ne sont pas si rares qu'on le croiroit bien ; on les connoitroit mieux , si les évêques & les prêtres ambitionnoient autant que les philosophes la célébrité que donnent les gazettes & les journaux.

On a répandu dans cette ville un grand nombre de copies d'un mémoire formé pour le sieur d'Amade , négociant de Bordeaux , contre les sieurs de Queissac , capitaines d'infanterie , habitans de Castillon sur la Dordogne. Ce mémoire porte que ces officiers sont toujours prêts à lever le sabre pour vexer & outrager leurs paisibles concitoyens & qu'ils se sont rendus la terreur de leur canton par leur arrogance. Suivant les dépositions d'une multitude de témoins , ces trois freres , après des insultes réitérées pour obliger le sieur d'Amade ou lui défendre de

lés saluer, suivant leur caprice, l'ont attaqué à Castillon en plein jour en passant devant leur porte, l'ont maltraité de coups de sabre & estropié pour le reste de sa vie, quoiqu'il fût sans armes & seul contre trois, & quoique l'un de ces freres eût signé le mois précédent devant Mr. le maréchal de Mouchy un écrit par lequel il s'engageoit de ne plus rechercher de près ni de loin le Sr. d'Amade ni ses freres. Sur la plainte donnée contre cet attentat, ils ont été décrétés de prise de corps par le premier juge, & ensuite au parlement de Bordeaux sur les conclusions de Mr. Dupaty, avocat-général. Mais par leurs appels l'affaire évoquée au conseil, a été renvoïée au parlement de Toulouse, d'où elle est venue à celui de Paris qui doit la juger à sa rentrée. --- On voit circuler deux lettres adressées par des Juifs au sieur Calmer*; mais malgré le stile parfaitement israëlitique de ces lettres, il n'est pas absurde d'en suspecter l'authenticité, & de soupçonner que ce pourroit bien être l'ouvrage de quelque méchant chrétien.

* Voyez ces lettres ci-dessus, p. 407.

Un jeune homme de famille, âgé de 19 ans, aiant entendu quelques-uns de nos philosophes modernes faire l'apologie du suicide, a voulu se tuer d'un coup de pistolet; mais il a été assez mal-adroit pour ne s'arracher que les deux yeux. Cependant il est mort de ses blessures quelques jours après.

Dans ce siecle de projets, de suppressions, de destructions, de reconstructions, de réunions, il n'est pas jusqu'aux compa-
gnies

gnies littéraires que s'étendent les spéculations de nos politiques. Il est aujourd'hui question de réunir l'académie françoise qui est très-inutile, à celle des belles-lettres, qui a du moins un but, un travail fixe, dont le résultat est constaté par des mémoires formant un recueil qui paroît régulièrement d'année en année.

On débite ici que le docteur Franklin a été informé par la frégate *la merc Boby* (nom de la nourrice de l'armateur), dont l'unique destination est d'aller perpétuellement faire ses commissions en Amérique avec une diligence extraordinaire, que le général Burgoyne a été battu du 4 au 5 Septembre par le général Arnold avec perte de plus de 2500 hommes; mais comme cette *merc-Boby* est connue depuis quelque tems pour une babillarde, qui fait de faux rapports & des contes de nourrice, on n'y ajoute plus de foi. Il paroît même au contraire que les affaires des dissidens vont très-mal. La nouvelle d'une victoire remportée sur les Anglois par Mr. de la Fayette est destituée de tout fondement. ----- On fait beaucoup de conjectures sur ce que Mr. le comte d'Aranda, ambassadeur d'Espagne, est allé par curiosité visiter les ports de France; & sur ce que Mr. de Beaumarchais fait de tems en tems des voyages secrets en Espagne.

On croioit qu'au retour de son ambassade à Londres, Mr. le prince Masserano passeroit par Paris; mais le besoin pressant de rétablir sa santé ne lui a point permis de

prendre la route de cette capitale : il a traversé rapidement la Bourgogne , & il va se rendre à Montpellier , où il doit s'arrêter & se faire guérir , s'il est possible , de son hydropisie ; cette maladie ne lui permettra point de se rendre en Espagne de quelque tems ; il a été fort regretté en Angleterre , où il étoit depuis quelques années.

FONTAINEBLEAU (le 31 Octobre.) Le Roi a disposé du gouvernement de la citadelle de Marseille , vacant par la mort du comte du Luc , lieutenant-général , en faveur du comte de Montazet , maréchal-de-camp , commandeur de l'Ordre de St. Louis. ----- Le marquis de Blosset , ambassadeur du Roi près L. M. Très-Fideles , ayant demandé son rappel , le Roi a nommé pour le remplacer le baron de Zuckmantel , actuellement ambassadeur près la république de Venise. S. M. a donné pour successeur à ce dernier , le président de Vergennes , son ambassadeur près les louables Cantons helvétiques. Le vicomte de Polignac , nommé en même tems pour remplir cette dernière ambassade , a fait aujourd'hui ses remerciemens à S. M. Le comte de Scarnafis , ambassadeur de Sardaigne , a eu une audience particulière du Roi , dans laquelle il a remis sa lettre de créance à Sa Maj.

Mgr. le comte d'Artois se propose de donner au retour de Fontainebleau une fête à la Reine en son château de Bagatelle , situé au bois de boulogne , & qui a appartenu long-tems à Mad. la marquise de Mont-Conseil.

Conseil. Depuis que ce prince en a fait l'acquisition, pour y dîner quand il se fait des courses de chevaux à la pleine des Sablons, le Roi dont il est fort aimé lui a donné 27 arpens de terrain, pris sur le bois de Boulogne, afin que son château ait un enclos d'une honnête étendue. Ce prince y fait faire beaucoup d'embellissemens; & lorsqu'il les a ordonnés, un entrepreneur, à qui il dit qu'il vouloit que tout fût fini dans six semaines, lui ayant représenté qu'il y avoit de l'ouvrage pour trois mois, le prince répondit avec sa vivacité ordinaire : *Hé bien, cela reviendra à mon compte, si l'on travaille aussi la nuit.*

M O R T S.

Le cardinal de la Roche-Aimont, archevêque duc de Rheims; grand-aumônier de France, est mort à Paris le 27 Octobre.

Auguste, comtesse de Manderscheid-Blankenheim, abbesse du chapitre noble de Ste. Ursule depuis le 16 Mai 1752, ainsi que prévôte de l'abbaye impériale d'Essen & chanoinesse de l'abbaye impériale d'Elten, est morte à Cologne des suites d'une maladie compliquée. Cette dame respectable & d'une des plus anciennes maisons de l'empire, étoit née le 21 Decembre 1718. Les larmes des pauvres, dont elle étoit le soutien, rendront sa mémoire toujours précieuse à ce pays qu'elle a édifié par ses vertus.

Dom Jean Lario y Lancis, archevêque de Tarragone, est mort le 6 Octobre, à l'âge de 64 ans, fort regretté pour ses vertus.

T A B L E.

TURQUIE.	{	Constantinople.	423
		Napoli-di-Romania.	425
RUSSIE.	(Petersbourg.	426
POLOGNE.	(Varsovie.	429
ESPAGNE.	{	Madrid.	430
		Gibraltar.	436
PORTUGAL.	(Lisbonne.	437
SUEDE.	(Stockholm.	440
DANNEMARCK.	(Copenhagen.	442
ITALIE.	{	Rome.	442
		Venise.	444
		Naples.	445
		Genes.	447
		Florence.	447
ALLEMAGNE.	{	Vienne.	449
		Berlin.	451
		Hanau.	452
	}	Bremerlebe	453
		Coblence.	453
		Liege.	454
ANGLETERRE.	{	Londres	455
		Dublin.	460
FRANCE.	{	Paris.	460
		Fontainebleau.	668
		Mors.	469